Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 32 (1968)
Heft: 127-128

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

COLLECTIONS. ANNONCES BRÈVES. REVUES.

Ont récemment paru dans diverses collections :

— Dans la collection *SUP* des Presses Universitaires de France, un vol. 5 : Paul GARDE, *L'Accent*, 1968, 171 pages.

— Aux éditions de l'Académie de la République Socialiste Roumaine, les trois ouvrages suivants :

Valeria Gutu ROMALO, *Morfologie structurală a limbii române*, 1968, 364 pages.

Alexandra ROCERIC-ALEXANDRESCU, *Fonostatistica limbii române* 1968, 173 pages.

Emanuel VASILIU, *Fonologia istorică a dialectelor Dacoromâne*, 1968, 205 pages.

— Dans la *Biblioteca románica hispánica*, Editorial Gredos, Madrid :

Paul BÉNICHOU, *Creación poética en el Romancero tradicional*, 190 pages.

Bernard POTTIER, *Lingüística moderna y filología hispánica*, 246 pages. Recueil d'articles parus en français dans des revues, des actes de congrès et des « mélanges », qu'on aimera à retrouver ici groupés sous les titres : *principios metodológicos*, *problemas de lingüística general*, *estudios especificos*.

— Dans la *Bibliothèque française et romane* de Strasbourg, Paris Klincksieck :

Série A, n° 15, *C'était il y a des lunes. Étude de syntaxe française*, par Albert Henry, 133 pages.

Série B, n° 6, *Les fueros d'Alcaraz et d'Alarcón*. Édition synoptique avec les variantes du Fuero d'Alcazar, introduction, notes et glossaire par Jean ROUDIL. 805 pages en 2 vol.

— Dans les *Textes littéraires français* (Droz et Minard), n° 148 : *La vie de Saint Alexis*. Texte du manuscrit de Hildesheim, publié avec une introduction, un commentaire et un glossaire complet par Christopher STOREY. 1968, 157 pages.

n° 149, *Simon de Pouille*, Chanson de geste éditée d'après le manuscrit n° 4780 de la B. N., par Jeanne BAROIN, 1968, 264 pages. Voir le compte rendu plus loin.

— Dans la collection de l'Université de Saarbruck, M. STIMM a publié en 1967 la leçon inaugurale donnée à l'occasion de l'ouverture de l'année rectorale 1960-61 : *Die romanischen Wörter für 'frei'. Zu ihrer Herkunft und Bedeutungsgeschichte* 43 pages.

— Il faut signaler de tout récents et très importants recueils jubilaires :

Ernst Gamillscheg zum 80. Geburtstag, *Verba et vocabula*. Herausgegeben von Helmut STIMM und Julius WILHELM. 1968, Wilhelm Fink, München, 670 pages.

Festschrift Walther von Wartburg zum 80. Geburtstag 18 mai 1968. Herausgegeben von Kurt BALDINGER. Max Niemeyer, Tübingen, 1968, 2 vol. de 618 + 597 pages.

Linguistica e filologia. Omaggio a Benvenuto Terracini. Milan, Mondadori, 1968, 323 pages. — A l'initiative de Cesare Segre, quatorze collègues italiens ont composé ce volume de Mélanges, à l'occasion du 80e anniversaire de leur ancien maître ou de leur ami. Ce sont d'Arco S. Avalle, G. L. Beccaria, G. Contini, M Corti, G. Devoto, B. G. Mortara, C. Grassi, D. Isella, B. Migliorini, A. Monteverdi, A. Roncaglia, C. Segre, L. Terracini, G. Vidossi. Ce bel hommage est le dernier qu'ait reçu en sa vie le savant aux talents si divers, au caractère si sympathique qui vient de nous quitter.

— Dans les *Annales* de l'Académie des Sciences de Finlande, série B, qui a déjà donné tant de bonnes éditions de textes d'ancien français, M. Tauno NURMELA vient d'éditer *Il Corbaccio* de Boccace, dont on ne possédait qu'une édition insuffisante. Celle-ci a été préparée avec tout le soin qu'on pouvait attendre de cet éditeur. Elle a paru sous le titre : Giovanni BOCCACCIO, *Il Corbaccio, Introduzione, testo critico e note* a cura di Tauno NURMELA, Helsinki, 1968, Suomalainen Tiedeakademia, 199 pages.

— M. D'Arco Silvio AVALLE, à qui nous devons déjà une édition de deux textes difficiles, le *Sponsus* et *La Passion* de Clermont-Ferrand, a publié dans les *Studia Ghisleriana* (série spéciale du 4e centenaire du Collegio Ghisleri de Pavie, p. 349 à 362, 1967), une édition du *Saint-Léger*.

— M. Rubin UDLER, qui nous annonçait en 1966 (*RLiR*, XXX, p. 134-143) la préparation d'un *atlas linguistique moldave*, vient d'en faire paraître en 1968 le 1er volume, comprenant 235 cartes de format de 37 × 47 cm. Il y est joint un fascicule d'introduction de 176 pages. Les cartes réunies dans ce volume l'ont été pour leur intérêt phonétique. C'est une nouvelle et utile contribution à l'étude des parlers du domaine linguistique roumain. J'exprimerai cependant le regret qu'on ait cru devoir se servir de l'alphabet cyrillique, qui est un curieux vêtement pour des mots romans et qui gênera plus d'un lecteur.

— Au moment de confier ces pages à l'imprimeur nous recevons la cinquième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'Oscar BLOCH et de Walther von WARTBURG (Paris, P. U. F., 1968, XXXVI + 682 pages). On se souvient que seule la première édition fut préparée par les deux auteurs. C'est M. von Wartburg qui, après la mort d'O. Bloch, nous a donné les éditions suivantes constamment remises à jour. Dans l'*Avant-Propos* de cette cinquième édition M. von Wartburg indique qu'il s'est efforcé de dater avec plus de précision la première apparition des mots et leur évolution sémantique. Surtout « la rédaction du *FEW* qui touche à sa fin, nous a assez souvent conduit à juger autrement d'un mot que dans la 4e édition ». Les romanistes, et particulièrement ceux de France, ne diront jamais trop à M. von Wartburg leur admiration pour son immense labeur et leur reconnaissance pour le gigantesque *FEW* et le précieux *Dictionnaire étymologique de la langue française*.

P. GARDETTE.

Cahiers de lexicologie, publiés par B. QUÉMADA, nº 11, 1967, II. Paris, Didier-Larousse.

Si ce cahier est présenté au lecteur avec quelque retard, cela tient à ce que nous l'avons reçu lorsque le précédent numéro de la Revue était déjà à l'impression Il n'est cependant pas trop tard pour souligner, une fois encore, la qualité de l'information,

l'originalité de la recherche qui caractérisent les collaborateurs de M. B. Quémada. Le simple énoncé des sujets abordés devrait attirer non seulement le lecteur spécialisé mais également celui qu'intéressent les orientations nouvelles de la lexicologie.

M. R. MICHEA réunit dans une même présentation « Vocabulaire fondamental et grammaire structurale », « parce qu'ils concourent à un seul et même but : donner à l'enseignement de début plus de rigueur, de solidité et d'efficacité en le ramenant à plus de modestie et moins de précipitation, c'est-à-dire en accordant aux connaissances de base toute l'importance qu'elles méritent » (p. 3-14).

Mme J. REY-DEBOVE, dans son article « Autonymie et Métalangue », après avoir étudié les niveaux de l'énoncé, définit ce que l'on entend par mot « autonyme » : « celui dont il n'est fait que mention par opposition à celui dont on fait usage ». C'est le point de départ d'une étude très dense sur les rapports de l'autonymie et des différentes métalangues, envisagée, naturellement, dans la perspective de la lexicographie (p. 15-27).

M. B. CLARINVAL présente un « Essai sur le statut linguistique du nom propre ». « La présente étude se donne comme fin de découvrir et de désigner une fonction du langage, celle du nom propre et d'en montrer les conditions d'existence... Il est, en finale, un référent quelquefois malchanceux à forte information sémique » (p. 29-43, avec une bibliographie p. 44).

Poursuivant ses investigations dans les vocabulaires spéciaux, M. P. GUIRAUD se penche cette fois sur « Le jargon de la Coquille. » Ce jargon est connu par le procès des Coquillards tenu à Dijon en 1455. C'est ce jargon de Dijon que M. Guiraud étudie mot à mot. « Notre problème est d'établir l'étymologie de chaque mot avec son sémantisme, et de localiser l'étymon dans le temps et dans le lieu. Ce jargon pose des problèmes linguistiques et littéraires importants. D'une part, c'est le plus ancien exemple attesté d'un tel langage, d'autre part, c'est la langue secrète qui est à la base des six Ballades en jargon de Villon ». Et M. Guiraud promet d'en donner bientôt une édition et une traduction (p. 45-55).

M. Th. ARON s'intéresse au vocabulaire de la tragédie classique et compare dans son article Racine, Thomas Corneille et Pradon. Les conclusions que tire l'auteur sont très significatives : « Il nous a semblé intéressant d'établir avec quelque rigueur, d'une part, qu'il existe bien un fond commun au vocabulaire de la tragédie classique des années 1670, d'autre part que le vocabulaire de Racine, comparé à celui de ses contemporains les plus proches révélait, pour reprendre les termes de M. Gérald Antoine, un certain nombre de différences quantitatives et qualitatives. Quantitatives : Racine utilise 25 % de mots de plus que ses rivaux et plus du double des noms propres. Qualitatives : le vocabulaire de Racine accuse avec netteté une double tendance au concret et à la violence ». Voilà qui permettra de corriger sur Racine un certain nombre d'erreurs et d'approximations qui se transmettent pieusement depuis des générations (p. 57-74).

« La création lexicale chez Henri Michaux » par M. N. GEUNIER. Étude de l'emprunt (aux langues étrangères, aux vocabulaires techniques). Étude de la création lexicale par dérivation et composition. Étude de l'espéranto lyrique, le procédé le plus spectaculaire (les noms propres, les mots « scientifiques », les éléments non spécialisés). « Ainsi, en constatant, au niveau lexicologique, la place considérable occupée par les procédés traditionnels dans la création lexicale, nous croyons mettre en évidence ce caractère essentiel et bien connu de la théorie du discours poétique : l'ambiguïté de la transgression qui

affirme et nie, détruit et consolide la norme en une même démarche par laquelle s'opère la transmutation du discours quotidien en parole poétique » (p. 75-87).

« Preliminary aspects of mechanisation in lexis » par M. P. VAN BUREN. « The following remarks are meant to serve as an elaboration of (and comment upon) some of the basic ideas concerning the syntagmatic aspects of the study of lexis as proposed by Prof. M. A. K. Halliday and Prof. J. McH. Sinclair » (p. 89-111).

Dans la rubrique « Travaux en cours ». M. M. J. NEUMANN et V. HOREJSI présentent « Le grand Dictionnaire académique français-tchèque », dont le premier volume va bientôt paraître.

Jean BOURGUIGNON.

COMPTES RENDUS.

Bruno MIGLIORINI, *Dal nome proprio al nome comune*. Ristampa fotostatica dell'edizione del 1927 con un supplemento. Biblioteca dell'Archivum Romanicum, II, 13. Firenze, Olschki, 1968, 357 + LXXVIII pages.

La réédition de cette importante étude est la très bienvenue. Elle reproduit exactement le texte de 1927, mais l'auteur a ajouté un supplément de 68 pages, pour tenir compte des travaux qui ont paru pendant les quarante dernières années. Il n'y avait d'ailleurs pas lieu de procéder autrement. Le passage d'un mot de la catégorie des noms propres (dans laquelle il désigne un individu en tant qu'individu) à celle des noms communs (dans laquelle il désigne un individu en tant qu'il appartient à une espèce) est aussi fréquent qu'il est difficile à expliquer dans bien des cas. Le livre est donc un recueil de faits. Tout au plus peut-on en grouper un grand nombre d'après l'appartenance des personnages au monde chrétien, au monde classique, au monde profane (deuxième partie, p. 85 à 202), ou d'après la ou les influences qu'il est possible de déceler : allusion, évocation, symbolisme phonétique, étymologie populaire... (troisième partie, p. 203 à 309). Ces influences ne sont pas toujours évidentes. Je n'en veux pour preuve que la discussion longtemps ouverte au sujet du fr. *david* (le roi *David* devenu le *david* « fausse clé, pince » et aujourd'hui « pince pour arracher les dents »). M. M. écrit, à la fin de sa note additionnelle de la p. XXIV : « Non mi sembra che sia ancora giunti a una soluzione definitiva ». Dans ce cas cependant M. M. me semble pousser la prudence un peu trop loin. L'étymologie que J. Knobloch a présentée en 1958 et que j'avais moi-même proposée dès 1940 (dans un recueil trop confidentiel, les *Mélanges J. Dufour*, Bulletin de la Diana, p. 21) est très vraisemblable : *david* « fausse clé » a dû être emprunté, par un jeu de mots de clerc, à l'antienne solennelle du 20 décembre : « O Clavis David,... qui aperis et nemo claudit ; qui claudis et nemo aperit... ». La clé david était évidemment la clé merveilleuse capable d'ouvrir toutes les serrures, la fausse clé par excellence. Ce seul exemple ne peut donner une idée de la richesse de l'ouvrage, au reste bien connu des romanistes, et qui a sa place dans toutes les bibliothèques de linguistique.

P. GARDETTE.

Academia Republicii Socialiste Romania. *Cretomaţie Romanică*, întocmită sub conducerea Acad. Iorgu IORDAN. Vol. III, partie I. Bucuresti, 1968. Un vol. relié de 1331 pages, nombreuses cartes hors texte.

Notre Revue a signalé les deux premiers volumes de ce grand ouvrage (XXVII, p. 230, XXX, p. 208). Voici la première partie du 3e volume qui concerne essentiellement le XIXe et le XXe siècles. Dans cette première partie on trouve des textes des langues et des dialectes roumains, italiens, sardes, rhétoromans, ainsi que les restes romans de Yougoslavie. La deuxième partie sera consacrée au français et au provençal, la troisième à l'espagnol, au catalan et au portugais.

Les caractéristiques de cette anthologie sont marquées par la place importante qu'elle réserve aux dialectes (à la suite de 200 pages de textes italiens littéraires, viennent 200 autres pages de textes siciliens, calabrais, napolitains, etc.), aux textes non littéraires (on trouvera un passage du Code civil roumain et quelques articles de la Constitution de la République Socialiste de Roumanie), et par l'intérêt porté à la situation géographique des dialectes (de nombreuses cartes illustrent ce volume).

Mioara AVRAM et Matilda CARAGIU-MARIOȚEANU ont rédigé le chapitre de la langue roumaine (p. 11 à 448), Maria ILIESCU et Alexandru NICULESCU les quelques pages consacrées au dalmate (p. 451 à 464), Constant MANECA le chapitre de la langue italienne (p. 431 à 893), Maria MANOLIU et Constant MANECA celui de la langue sarde (p. 895 à 966) et Maria ILIESCU celui du rhétoroman (p. 969 à 1331).

Plus avance la réalisation de cet ouvrage plus apparaît évident l'intérêt des romanistes de trouver groupés ici un nombre important de textes de toutes les langues et de nombreux dialectes de la Romania.

P. GARDETTE.

Pierre DELATTRE, *Studies in French and comparative phonetics*. Selected papers in French and English. 1966, The Hague, Mouton, 286 pages, illustrations dans le texte, relié. Dutch Guilders 48.

Ce beau volume réunit 32 études qui étaient jusqu'ici dispersées dans divers recueils. Six sont écrites en anglais, toutes les autres en français et traitent de phonétique française. Les problèmes qui sont abordés sont ceux de l'*e* instable, de la liaison, de l'accent, de l'intonation, des voyelles diphtonguées comparées aux voyelles pures, de la durée vocalique, de la coupe syllabique, enfin quelques problèmes de phonétique historique et de phonétique acoustique. Les sujets sont parfois empruntés à l'actualité, par exemple l'enregistrement d'une conférence de Mme Simone de Beauvoir lors d'une visite aux États-Unis a donné l'occasion d'une leçon « d'intonation déclarative » (p. 75 à 82), et le film de *Farrebique* celle d'une étude du parler paysan (p. 218 à 222). Parfois l'auteur prend parti dans de graves problèmes, par exemple dans celui de l'évolution phonétique de la langue française, caractérisée d'abord par une prononciation relâchée qui serait due à l'influence d'un substrat celtique, ensuite par une prononciation plus tendue (monophtongaison, perte des affriquées) qui serait due à l'influence du superstrat germanique. C'est là un problème qu'il faudrait étudier avec plus de détails et qui est évoqué trop rapidement en trois pages. Disons que ces études peuvent susciter la discussion, elles ne laissent pas le lecteur indifférent.

P. GARDETTE.

Manfred BAMBECK, *Boden und Werkwelt, Untersuchungen zum Vokabular der Galloromania* (supplément à la *Zeitschrift für romanische Philologie*, no 115), Max Niemeyer, Tübingen, 1968, 240 p.

Le titre « Agriculture et artisanat, recherches sur le vocabulaire de la Galloromania » mériterait une précision dès le départ : il s'agit essentiellement du vocabulaire latin médiéval.

L'intention primitive de l'auteur était une étude concernant l'origine et la localisation géographique du *Capitulare de villis*. Comme le résultat de ses recherches fut négatif, M. Bambeck utilisa les matériaux pour la présente étude sémasiologique du latin médiéval de la Galloromania.

A l'intérieur des divers domaines de l'agriculture ou de l'artisanat (terrain, flore,... pisciculture et pêche,... élevage,... viticulture,... outillage, tannerie, textiles, etc.), l'auteur groupe les mots dans l'ordre géographique, d'abord le sud de la Gaule, puis le nord, puis l'ensemble de la Gaule. Est-ce la meilleure des méthodes ? Nous en doutons, car l'auteur est souvent obligé d'étudier à deux reprises la même racine lorsqu'elle paraît sous une forme dans le Midi, sous une autre dans le Nord. Ainsi, p. 25, il donne l'article *calciata*, alors que p. 22 il avait déjà étudié *chalsada*. P. 29, l'article *gutta* reprend et complète l'article *gotallum* de la p. 23. De même, *closarius* de la p. 94 suppose l'étude de *clausum* de la p. 99. Enfin *capmansionile* (p. 194) et *capudmansum* (p. 199) auraient pu être traités ensemble.

Dans chaque article, l'étude étymologique et sémantique du mot est appuyée sur de nombreuses citations empruntées aux Cartulaires, aux dictionnaires de latin méd. récents ou à Du Cange. Cette riche documentation permet à l'auteur de fournir des dates d'apparition plus anciennes que celles du *FEW* ou du *BW* (Bloch-v. Wartburg, *Diction. étym. de la langue fr.* 1964) : ainsi fr. *arpenteur* (p. 81-82), fr. *clot* (p. 106-107), *brasserius*, afr. *brassier* (p. 126-127).

Mais pour ce qui est de *altanus*, fr. *autain* (p. 64-65), de *clausum*, *closus*, fr. *clos* (p. 99-100) et d'autres cas pareils, M. Bambeck semble entretenir une certaine ambiguïté : pour les mots fr. *autain*, *clos*, sa datation plus ancienne que celles de *FEW* et de *BW* repose sur la date d'apparition des mots lat. *atanus* et *clausum*. N'oublions tout de même pas que *FEW* et *BW* sont des diction. de la langue *française* et qu'ils ont donc à s'intéresser à l'apparition des mots *français* et non latins, tout au moins au premier chef.

Souvent les nombreuses attestations plus anciennes amènent l'auteur à rectifier à juste titre les explications de v. Wartburg. P. ex. pour *acre* (p. 76-78), *FEW* et *BW* supposent un emprunt à l'anglais puisque le mot ne paraît qu'en normand. Or M. Bambeck s'étonne que *BW* donnant la date de 1059 (Rouen) continue d'affirmer « emprunté, à la *suite* de la conquête de l'Anglererre, de l'anglais *acre* » ; M. Bambeck fournit plus de vingt attestations du mot entre 1006 et 1066, donc d'avant la conquête de l'Angleterre par les Normands ; déjà en 893 *acra* est attesté en Rhénanie et *accrum* en 839 à Gand. P. 80-81, l'auteur réfute l'explication de *FEW* « fr. *hâte*, bande de terre en forme de lance », car les chartes connaissent les expressions *hastae spatium* (espace mesuré avec une lance) et *hastata aque* (étendue d'eau de la longueur d'un jet de lance) ; donc *hâte* serait plutôt une mesure agraire, la longueur d'un jet de lance.

Il n'est pas rare non plus que la documentation prise au latin médiéval permette à M. Bambeck de proposer des étymologies plus plausibles que celles du *FEW*. P. 176-179, une datation plus ancienne (mi-XIIIe s) et la localisation dans le Midi (Marseille, puis au XVe s. Vienne) rendent improbable l'origine germ. néerl. du mfr. *huque* (= manteau) proposée par *FEW* et l'auteur avance comme étymon l'arabe *djoukah* contaminé

par l'arabe *haik* qui tous deux signifient vêtement de drap. Citons rapidement encore les cas de *condamina* (p. 90-92), *geissa*, fr. *gesse* (p. 133-135). Enfin *calota* (p. 179-180) qui pour *FEW* viendrait du got. *skala* parce que surtout implanté dans le nord de la France depuis le XVe s ; or M. Bambeck fournit trois attestations de la 2e moitié du XIIe s., toutes de Marseille ou d'Aix, et il propose comme étymon soit le gr. καλύπτρα (après Caix et Schuchardt), soit le lat. *calautica* (Afranius), déjà avancé par Gamillscheg.

M. Bambeck a raison de suspecter certaines étymologies du *FEW* lorsque les faits de civilisation semblent s'y opposer ; c'est le cas de aprov. **bleze* (= mèche de lampe), lat. méd. *blesium* (p. 151-153) que *FEW* fait venir du got. **blesa*. A juste titre, l'auteur fait remarquer que la Galloromania devait connaître une bonne technique de l'éclairage bien avant l'arrivée des Germains et sans doute supérieure à celle des Germains ; il cherche donc un étymon du côté du vocabulaire gréco-romain. Ce serait le grec ἐλλύχνιον transcrit en lat. *licinium,* devenu *licium* > aprov **leze* qui, contaminé par *bladonna* (= plante dont les feuilles servaient à faire les mèches, Pline), aurait donné aprov. *bleze*. Malheureusement les explications phonétiques ne sont pas toujours convaincantes ; M. Bambeck, ici comme en d'autres endroits, joue peut-être trop facilement avec des hypothèses qui reposent surtout sur des analogies un peu forcées.

Malgré les quelques réserves que nous avons cru devoir faire, le livre de M. Bambeck a le mérite de signaler et de prouver l'importance, souvent méconnue, du latin médiéval pour l'histoire des langues et principalement pour les recherches lexicologiques.

Strasbourg. Georges MERK.

H.-W. KLEIN (en collaboration avec A. LABHARDT), *Die Reichenauer Glossen, Teil I, Einleitung, Text, vollständiger Index und Konkordanzen* (dans la collection *Beiträge zur romanischen Philologie des Mittelalters*, nº 1). Hueber, München, 1968.

Il s'agit d'une réédition (complète) des *Gloses de Reichenau* la première partie (biblique) en collaboration avec A. Labhardt, la seconde partie (alphabétique) étant due uniquement à M. Klein.

Disons tout de suite le très grand intérêt de cet ouvrage : non seulement le texte a été réédité et quelquefois corrigé, accompagné d'un double appareil critique, le premier donnant avec précision et minutie les sources des gloses, le second, proprement critique, présentant et justifiant les corrections ; mais le texte est introduit par une étude souvent originale et, sans doute, décisive sur les sources, la langue et les méthodes des glossateurs ; enfin l'ouvrage se termine par un double index, celui de tous les mots des gloses et celui qui met en concordance les « lemmes » (mot glosé) avec les « interprétaments » (mot glosant). L'intérêt de ces index pour les chercheurs est capital, mais notre attention portera principalement sur l'introduction. (Les paragraphes de cette Introduction qui se rapportent à la première partie des gloses ont déjà fait l'objet d'un article de M. Klein, publié dans la *ZRPh*, 81 (1965), p. 218-249, et, en français, dans les *Travaux de Linguistique et de Littérature* du Centre de Philologie Romane de Strasbourg, V, I, 1967, p. 185-212).

1) *La partie biblique.*

Dans un premier paragraphe consacré à l'état antérieur des recherches sur les Gl. de R., M. Klein présente les deux thèses extrêmes qui s'étaient opposées, celle de Foerster

qui y voyait un glossaire latin-roman, et celle de Stalzer pour qui c'était un glossaire latin-latin, thèses qu'il rejette toutes deux parce que ni l'une ni l'autre n'avaient exploré d'une manière satisfaisante les sources et la méthode de travail des glossateurs. Pour sa nouvelle étude M. K. prend comme point de départ les conclusions auxquelles était arrivé Labhardt en 1936, à savoir :

a) le manuscrit est une copie (au moins au 2e degré) et non un original,

b) le glossaire est constitué de plusieurs couches successives,

c) la date probable est la fin du VIIIe siècle,

d) le lieu de la rédaction est le Nord de la France, peut-être le monastère de Corbie.

Pour ce qui est des sources du glossaire, M. K. constate ceci : les glossateurs ont suivi à peu près régulièrement le texte de la Vulgate qu'il s'agissait de faire comprendre aux lecteurs de leur temps, donc les lemmes sont pour la plupart des mots de la Vulg. Parmi les diverses sources des interprétaments de cette première partie, les plus importantes sont le *Glossarium Abavus maior* et les *Origines* d'Isidore de Séville.

Malgré le grand nombre de concordances parfaites entre les interprétaments et les versions de la Vetus Latina (rien que pour la *Genèse* 72 cas sur 444), M. K. ne croit pas que la V. L. ait été une des sources directes des GL. de R. pour les raisons suivantes :

1) le latin de la V. L. est le latin populaire des premiers siècles de l'ère chrétienne et donc beaucoup de mots de ces concordances d'avec la V. L. viennent tout simplement du fond populaire de ce latin chrétien ;

2) si quelquefois il y a concordance exacte, ce n'est pas la V. L. qui est la source directe mais Isidore de S. qui la cite souvent, non seulement dans ses *Origines*, mais aussi dans ses *Quaestiones in V. Testamentum* : c'est ainsi que s'expliquent p. ex. les gloses 5 et 12.

Mais M. K. constate que sur les 72 cas de concordance entre les interprétaments et la V. L., 69 mots se trouvent également dans la Vulgate, bien que quelquefois à un autre endroit, et il en arrive à la conclusion que les interprétaments de la partie biblique sont aussi bien de la Vulg. que de la V. L. ; il faut donc, dit-il, replacer les gloses dans le texte qu'elles expliquent, celui de la Vulg. C'est là la part originale et peut-être décisive de l'étude de M. K. : les interprétaments sont tirés du texte même de la Vulg. par association régressive (quelquefois progressive), c'est-à-dire un mot inconnu (lemme) est expliqué par un mot plus connu (interprétament) qui se trouve dans le texte peu avant, quelquefois peu après, d'autant plus que le style de la Bible repose entre autres sur le procédé de la répétition. Parmi les gloses de la *Genèse*, 21 s'expliquent ainsi : dans la glose 20, *cenacula* (Gen. 6, 16) est expliqué par *mansiunculas* (Gen. 6, 14) ; dans la glose 96, *anus* (Gen. 18, 13) est expliqué par *vetula* (Gen. 18, 12 *dominus meus vetulus est*). C'est que le latin de la Vulg. était plus familier aux glossateurs que le latin du VIIIe s. C'est ainsi que s'expliqueraient aussi les prétendues contradictions des Gl. de R. où le même mot est tantôt lemme, tantôt interprétament, et c'est ce qui expliquerait également les prétendues gloses anti-romanes : si *rememorari* et *recordari* sont réciproquement tantôt lemme, tantôt interprétament, cela dépend quelquefois de l'ordre dans lequel le glossateur trouvait les mots dans le texte de la Vulgate, et si *recordari* est plus souvent interprétament c'est que c'est un mot biblique (125 fois dans la Bible) alors que *rememorari* ne s'y trouve que trois fois. On comprend que la glose 458 *in malo : in tribulatione* ait dérouté les romanistes ; mais *malum* est un mot trop vague qui demandait ici

(*Exode* 5, 19) une précision et *tribulatio* un mot éminemment biblique (143 fois dans la Vulg.). Enfin la glose 465 elle aussi surprend le romaniste : *lacus : congregatio aquarum* ; c'est que *congregatio aquarum* est une expression biblique, alors que *lacus* avait des sens vagues, il était donc glosé différemment suivant le contexte, ici 465 *congregatio aquarum* et 2897 *fossam profundam*. En fin de compte, les glossateurs ont choisi parmi les expressions bibliques celles qui leur étaient les plus familières soit par leur fréquence dans la Vulg. (*tribulatio, recordari*) soit par leur parenté avec le latin-roman du VIIIe : *voluntarie, valde bonum, ambulare* servent d'interprétament à *libenter, optimum, ire* non seulement parce qu'ils sont romans, mais aussi parce qu'ils sont fréquents dans la Vulg.

Seuls 10 % (47 sur les 444 interprétaments de la *Genèse*) ne se trouvent pas dans le latin de la Vulgate ; ce sont peut-être là les vrais romanismes, sans doute la couche la plus récente dans les Gl. de R. On constate que l'ordre des gloses par rapport au texte suivi est troublé dans les parties concernant la *Genèse* et l'*Évangile de St Matthieu* c'est-à-dire le début de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, comme si un glossateur ultérieur avait commencé une refonte des gloses sans dépasser le premier livre de chacun des *Testaments*. Est-ce que ces interpolations ultérieures contiennent des romanismes ? Oui : dans les gloses sur la Gen. voir les nº 32, 37, 342, et surtout 373 (*in orrei : in spicario*) qui nous intéresse beaucoup du point de vue de la géographie linguistiqne (cf. p. 38, note 47). Les gloses des *Évangiles* contiennent quatre fois plus de romanismes que celles des livres des *Macchabées* entre lesquels le *N. Testament* est intercalé et en général plus du double que celles de l'*A. Testament* ; les gloses des *Évangiles* n'ont pas pour source l'*Abavus maior*, contrairement aux autres. Mais là encore il faut y regarder de près : sur les 25 « romanismes » constatés dans les gloses sur l'*Évangile de St Marc*, cinq seulement ne sont pas dans la Vulgate ; *discooperire* (fr. *découvrir*) se trouve 19 fois dans la Vulg. et *mittere* (= *ponere*) au moins cinq ou six fois. En fin de compte, seule une faible partie des romanismes n'appartient pas au latin biblique ; les Gl. de R. contiennent trois couches de latin : *a*) un vieux fond de latin populaire ; *b*) une très large part de latin chrétien essentiellement biblique ; *c*) les romanismes proprement dits dont quelques-uns tirés du germanique.

2) *La partie alphabétique.*

M. Klein reprend le problème des sources de cette deuxième partie, déjà étudié par Stalzer. Une des sources est la *Règle de St Benoît* : pour chaque lettre de l'alphabet il y a des groupes compacts de gloses qui suivent le texte de la *Règle de St B.*, ceci est surtout visible à la lettre Q où l'on trouve des mots commençant par *P* et *T*, car ces mots se suivent dans le texte de St Benoît. Autre source de cette 2e partie (alphab.), c'est la première partie elle-même : on a constaté que les 15 premiers Psaumes n'avaient guère été traités dans la partie biblique, ainsi que le livre de *Salomon* ; eh bien ils sont glosés dans la 2e partie ; bien plus, certaines gloses de la 1re partie se retrouvent dans la 2e, rectifiées le cas échéant lorsqu'elles étaient fautives dans la 1re. C'est la preuve éclatante que 1) il y eut plusieurs glossateurs successifs ; 2) la 2e partie est étroitement liée à la première, contrairement à ce que croyaient certains linguistes.

Restent les gloses de source incertaine (575 sur 1728). Les unes, éparpillées irrégulièrement à travers le glossaire, sont peut-être un complément à la partie biblique, car ce sont des mots qui ont une haute fréquence dans la Bible, donc difficilement localisables. D'autres sont tirées des Pères de l'Église, dont 25 % au moins des *Origines* ou des

Quaestiones in V. Testamentum d'Isidore de S. ; ce qui est curieux c'est que certains lemmes du glossaire sont tirés des interprétations données par Isidore et qui avaient déjà donné lieu à l'interprétament d'une autre glose : ainsi 631 a explique subsidiairement 632 a, 628 a complète l'explication de 629 a, etc., toujours selon Isidore. D'autres gloses encore sont ce que M. Klein appelle des « Umkehrglosen » (gloses renversées), lorsque le mot du texte glosé figure une deuxième fois non comme lemme mais comme interprétament (761 a et 382 a), ou bien des « Gegenglosen » (gloses complémentaires) lorsqu'une 2e glose suivant immédiatement une 1re avertit le lecteur d'un danger d'homonymie (ainsi 779 a *In struem : congeriem*, et 780 a *Instrue : doce*).

Telles sont les grandes lignes de l'étude de M. Klein ; son mérite est d'avoir montré d'une façon éclatante que pour retrouver les sources des Gl. de R. et la méthode suivie par les glossateurs il fallait replacer les gloses dans le texte glosé, c'est-à-dire selon M. K. la Vulgate. Mais c'est là que nous aurions attendu de la part de l'auteur un peu plus de nuances : est-ce que vraiment les glossateurs ont uniquement suivi la Vulgate ? est-ce que les lemmes, à part les exceptions vues plus haut dans les « Umkehr- » et les « Gegenglosen », sont toujours tirés de la Vulgate ?

1) M. K. lui-même, p. 26 nº 4, admet en apparence que quelquefois les lemmes sont exactement le mot employé dans la *Vetus Latina* ; mais tous ses exemples sont mal choisis puisque précisément dans tous les passages cités le texte de la Vulgate et celui de la V. L. sont pareils, ce qui fait que ces exemples ne sont valables ni pour son argumentation ni pour la nôtre.

2) Dans la préface de Labhardt que M. K. a reprise dans son ouvrage placée entre son étude et le texte des gloses, nous lisons p. 63 que pour les gloses de l'*Évangile de St Matthieu* et une partie de l'*Évangile de St Marc* le texte suivi par les glossateurs serait une version antérieure à celle de St Jérôme, fort probablement le *Cod. ff 2* de la V. L., appelé *Parisinus Latinus*, qui est du v-vie s. et qui se trouvait précisément à Corbie (effectivement 41 lemmes des gloses sur St Matthieu se rapportent à un texte de la V. L. différent de celui de la Vulgate) ; mais comme d'autre part pour ces mêmes Évangiles beaucoup de lemmes glosent des passages de la Vulgate différents du texte de la V. L., Labhardt en était arrivé à la conclusion que pour ces deux *Évangiles* les glossateurs avaient dû utiliser « *unum codicem ex utraque conflatum* », sans doute un texte de la Vulgate contaminé par celui de la V. L.

3) Nous ferions un pas de plus ; il nous semble que même pour l'*A. Testament*, les glossateurs aient eu à leur disposition un texte contaminé de temps en temps par la V. L. Voici deux exemples pris au hasard, grâce d'ailleurs à l'excellent appareil critique de l'ouvrage de M. K. Dans la Gen. 38, 17-18, le texte de la V. L. (éd. Beuron) dit : « *si dederis arram* (var. *pignus*) *donec mittas, qui dixit quam arram* (var. *pignus*) *tibi dabo* » ; la Vulg. au lieu de *arram* a chaque fois *arrabonem*. Or la glose 324 a pour lemme non *arrabonem* mais *arra* et dans l'interprétament on juge utile de marquer la différence entre *arra* et *pignus*, précisément les deux variantes de la V. L. Second exemple : au *Psaume* 18, 7, le *Psalterium Hebraicum* (éd. *Vetus Latina Hispana*) dit « *a summitate caelie gressus ejus* », alors que dans la Vulgate nous lisons « *a summo caelo egressio ejus* » ; or la glose de ce Psaume est formulée ainsi : (2596) *egressus : exivit*, le glossateur, constatant l'absence d'un verbe dans la phrase du psaume, a pris le substantif *egressus* pour un participe passé (*est* sous-entendu) alors que s'il avait eu sous les yeux le texte de

la Vulg. il n'aurait pas fait cette confusion. Il est donc clair que, pour les gloses 324 et 2596 au moins, les glossateurs avaient à leur disposition un texte de la Bible qui n'était pas celui de la Vulgate. Peut-on étendre à toute la Bible l'hypothèse que Labhardt avait faite à propos des *Évangiles de St Matthieu et de St Marc*, à savoir que les glossateurs ont travaillé sur une Vulgate contaminée par la Vetus Latina ? Nous soumettons la question à M. Klein.

Pour finir, nous nous permettons de proposer à M. Klein la correction de quelques lapsus ou erreurs d'impression :

P. 35, note 45, 2e ligne, ne vaudrait-il pas mieux supprimer le mot « *nur* » ?

P. 187, dans la 7e ligne du 2e appareil critique, il faut, semble-t-il, supprimer « *1453* a *Testamentum : pactum* ».

P. 306 s. v. *volumptas*, il faut lire « *91 a I* » et non « *91 a L* » ; d'ailleurs en bas de la même page s. v. *voluntas* la mention est exacte.

P. 326 s. v. *conuentione* il faut lire « *conuenientia* » et non « *conuentia* » ; d'ailleurs à la glose 1818 (p. 115) et à l'Index (p. 222) nous lisons la forme exacte « *conuenientia* ».

Q'on nous permette d'exprimer, en guise de conclusion, la vive impatience que nous éprouvons à l'annonce du deuxième tome de l'ouvrage de M. Klein, c'est-à-dire le commentaire linguistique des Gloses de R. ; nous le lirons avec un très grand intérêt.

Strasbourg. Georges MERK.

Göran BORNÄS, *Trois contes français du XIIIe siècle tirés du recueil des « Vies des Pères »*, tome XV des « Études romanes de Lund » publiées par Alf Lombard, 1968 ; 202 p. gr. in-8o.

Il s'agit de trois contes pieux intitulés *De l'ermite qui sala son pain*, 314 vers, no 43 du recueil ; *De l'ermite que le diable conchia du coc et de la geline*, 1002 vers, no 64 ; *De Nostre Dame qui vint el prael où la dame estoit*, 462 vers, no 69. Ils ont été choisis parmi les 74 contes qui forment le recueil connu sous le nom de *Vies des Pères*, œuvre composite, au titre trompeur, dont quelques contes seulement sont tirés des *Vitae Patrum* latines, et dont les autres viennent de sources variées. Dans son introduction, l'éditeur reprend, après Paul Meyer, Alfred Weber, Édouard Schwan et J. Morawski, la question toujours controversée de la formation de ce recueil. Car si tous les critiques sont d'accord pour y reconnaître deux parties bien distinctes et d'auteurs différents, la première comprenant les 42 premiers contes, et la seconde les contes 43 à 74 (avec, disent certains, un sous-groupe formé par les contes 51 à 63 qui pourraient être d'un troisième auteur), on discute toujours sur la façon dont s'est faite la jonction de ces deux parties. Après une critique serrée des arguments de ses devanciers et un examen des 15 mss qui contiennent tout ou partie des *Vies des Pères*, M. Bornäs conclut, comme l'avait déjà fait Schwan, à l'existence de deux auteurs, et de deux seulement, et est porté à penser que la réunion des deux œuvres est venue de ce qu'on les a copiées à la suite l'une de l'autre dans les mss, et qu'elles ont pu être confondues ensuite par des copistes qui les prenaient pour un seul recueil, leur voyant le même titre, la même forme et à peu près le même contenu. Mais il reconnaît que d'autres arguments seraient à envisager, qu'il n'a pas eu la possibilité de faire entrer dans son enquête, et qui pourraient être déterminants, à savoir ceux qui se rapportent au style. Ces arguments, écrit-il, « il faudra les développer et les

approfondir » ; le problème de l'unité de la deuxième partie ne pourra trouver sa solution que « dans un examen précis et méthodique de la langue et du style », un tel examen pouvant seul « déterminer si elle a été composée par un même auteur, par deux ou même plusieurs, et, dans ces derniers cas, délimiter exactement les contributions respectives ».

Après l'œuvre, les auteurs. Rien ne permet de connaître l'auteur de la première partie. Pour la deuxième, Morawski a proposé « le frère Ernoul de Lagny », dont le nom apparaît deux fois, aux contes 59 et 66. Mais pour M. Bornäs les deux passages allégués n'ont rien de convaincant. Tout ce qu'on peut avancer, dit-il, c'est, d'après quelques vers du prologue, que l'auteur n'était pas un latiniste, ni même un religieux, mais probablement un laïque qui composait d'après les traductions qu'un clerc faisait pour lui.

La date est plus facile à établir : une allusion à la deuxième régence de Blanche de Castille permet de fixer aux environs de 1250 la composition de la deuxième partie, celle d'où sont extraits les trois contes qui forment l'édition.

Après ces considérations préliminaires, qui ont apporté d'utiles précisions, mais pas encore de certitudes absolues, l'éditeur en vient à ses trois contes. Il donne d'abord un résumé de chacun deux, en y joignant l'indication des sources et des autres rédactions qui en ont été faites. C'est ainsi que le premier nous montre un ermite qui, dégoûté du pain trop fade qui constitue ses repas, le saupoudre de sel pour pouvoir l'avaler ; surpris au même moment par un visiteur, il a honte de sa gourmandise et consacre le reste de sa vie à la pénitence. Ce conte est tiré du cinquième livre des *Vitae Patrum*, traduit d'un original grec par le moine Pélage au VIe siècle. Le second a également pour thème les tentations auxquelles est exposée la vie érémitique. Nous y voyons en effet un autre ermite que lasse la continence et qui, à l'instigation du diable qui l'a rendu témoin des ébats d'un coq et d'une poule, séduit une femme et la tue ensuite pour que sa faute ne soit pas découverte. Lui aussi se repentira, se soumettra à une dure pénitence, et finalement sera sauvé. Il est très probable que ce conte est inspiré de modèles orientaux ; nous en connaissons diverses versions indiennes et arabes. Jacques de Vitry en avait donné un récit dans ses *Exempla*. Quant au troisième conte c'est un véritable « miracle de Notre-Dame ». Il met en scène une femme pieuse qui finit par céder aux instances d'un jeune chevalier ; elle lui donne rendez-vous dans un jardin ; en l'attendant, elle lit les vigiles des morts, puis récite les complies de Notre-Dame. Les morts d'abord sortent de leurs tombes et viennent l'entourer ; puis ce sont les anges et les vierges saintes conduites par Marie. Le chevalier est le seul à voir ces apparitions et les raconte à la dame, qui comprend leur signification. Le chevalier se fait ermite et la dame devient nonne après la mort de son mari. Ce miracle de la Vierge est connu par deux récits latins. Postérieurement deux versions françaises en prose en ont été écrites par Jean le Comte et Jean Mielot.

Vient ensuite la description des mss où l'on trouve les trois contes, puis leur classement et le choix du ms. de base, lequel sera le ms. C, Paris Bibl. Nat. franç. 23 111, de la fin du XIIIe s., qui certes n'est pas parfait, mais « présente moins d'inadvertances et moins de leçons individuelles » que les autres mss de son groupe.

Ce n'est pas tout encore. M. Bornäs nous donne maintenant une longue et minutieuse étude de la versification de ces contes : établissement du nombre des syllabes, relevé et classement de toutes les rimes ; puis une étude linguistique tout aussi longue

et aussi minutieuse, où la phonétique et la morphologie, examinées dans le détail, montrent que la langue de l'écrivain est le francien avec mélange de quelques picardismes ; la syntaxe, elle, est réservée pour les notes.

Après enfin ces 87 pages d'introduction, vient le texte des trois contes. Il se présente, on peut le dire, de façon irréprochable. Les corrections apportées au ms. de base sont peu nombreuses et faites très judicieusement ; elles sont toutes discutées dans les notes. Les leçons rejetées sont indiquées au-dessous du texte. Toutes les variantes des autres mss ont été relevées, sauf les variantes purement graphiques, ce qui donne un appareil critique imposant, occupant la moitié de chaque page.

Les notes explicatives, trop abondantes pour trouver place en bas de page, ont été groupées à la fin (p. 166-200). Elles comportent, comme il a été dit, les remarques de syntaxe et la discussion des corrections apportées, et en plus tous les éclaircissements de sens nécessaires. Elles sont toutes très justes et très documentées, allant même jusqu'à la surcharge par souci de précision. L'éditeur examine et discute chaque construction un peu particulière, justifie chacune de ses interprétations à grand renfort de citations et en indiquant toutes ses sources d'information (dictionnaires, traités grammaticaux, éditions diverses) avec leurs références complètes. C'est impeccable, mais parfois un peu lourd.

Après un glossaire de « tous les mots qui n'ont pas été conservés par la langue moderne et de ceux dont la forme, le sens et l'emploi ont changé depuis le XIIIe siècle », l'ouvrage se termine par une bibliographie de 225 titres, ce qui confirme l'ampleur de la documentation utilisée par M. Bornäs.

Pour conclure, disons que nous avons là une édition extrêmement soignée, remarquable par sa précision et par la minutie de l'information, qui fait souhaiter que tous les contes formant les *Vies des Pères* soient édités avec autant de sûreté. A peine osons-nous signaler, par ex., pour le deuxième conte, au v. 359 l'absence de mention au glossaire de *et je* au sens adversatif : « et moi de mon côté » ; au v. 499 la graphie *fatture*, qui est peut-être une faute de plume dans le ms. pour *faiture* qu'on trouve ailleurs ; etc. Ce sont là de bien petites choses. Ce livre fait honneur à l'enseignement de M. Alf Lombard, dont M. Bornäs est l'élève, et à la belle collection des « Études romanes de Lund ».

L.-F. FLUTRE.

Peter WUNDERLI, *Le Livre de l'Eschiele de Mahomet*, vol. 77 de la collection « Romanica Helvetica », Francke, Berne, 1968, 180 p. gr. in-8°.

L'ouvrage connu sous le nom d'*Eschiele de Mahomet* rapporte une légende arabe sur le voyage de Mahomet dans l'autre monde sous la conduite de l'ange Gabriel, qui de Jérusalem lui fit atteindre le ciel grâce à une échelle divine, et expose la conception musulmane des fins dernières de l'homme. Ce traité nous a été transmis sous une triple forme : 1° une rédaction espagnole, perdue il est vrai, mais dont nous avons un résumé étendu avec de nombreuses citations dans le livre *Sobre la seta mahometana* de San Pedro Pascual ; cette rédaction aurait été faite d'après un texte arabe par ordre du roi de Castille Alphonse le Sage : 2° une traduction latine, connue par deux mss, faite sur ce texte espagnol par l'Italien Bonaventure de Sene ; 3° une traduction française, qui aurait été faite également par Bonaventure, et elle aussi sur le texte espagnol, aux environs de 1264. C'est du moins ce qu'affirment le prologue et le colophon. Mais on a de sérieuses

raisons de douter de l'exactitude de ces indications, et M. Wunderli, qui a étudié de près la question et a constaté que le texte français concorde beaucoup plus étroitement avec le texte latin qu'avec les fragments du texte espagnol que nous connaissons, tout en présentant beaucoup moins d'hispanismes que de latinismes et de provençalismes, affirme catégoriquement que la traduction française a été faite d'après un modèle latin et non espagnol, et que le traducteur n'a pas été l'Italien Bonaventure, mais un Provençal inconnu. L'erreur d'attribution serait due à une distraction qui aurait fait reproduire en français le prologue de la traduction latine sans y apporter les modifications nécessaires.

Quoi qu'il en soit, le texte français de l'*Eschiele Mahomet* n'est pas un chef-d'œuvre littéraire, loin de là ; mais il a l'intérêt, conjointement aux deux autres rédactions, de nous renseigner sur ce qu'on pouvait savoir au XIIIe s. en Europe occidentale de la religion musulmane, et sur l'attention que certains théologiens et lettrés pouvaient porter à la civilisation et à la philosophie arabes. On a même supposé, mais sans en trouver la preuve formelle, que la version latine du *Liber Scalae Mahumetis* aurait été une des sources de Dante pour sa *Divine Comédie*.

Nous tirons ces considérations de l'Introduction du livre de M. W., où elles ne sont d'ailleurs qu'un bref résumé de recherches très étendues dont il a donné le détail et les résultats en 1965, dans un ouvrage intitulé *Études sur le Livre de l'Eschiele Mahomet*.

L'unique ms. connu de la version française est conservé à la Bodléienne d'Oxford. Il a dû être écrit dans le premier tiers du XIVe s., c'est-à-dire assez longtemps après la date de la traduction. Copié probablement en Angleterre, il est très fortement teinté d'anglo-normannismes, sans présenter cependant tous les caractères de l'anglo-normand. Il a déjà été publié deux fois, la même année, en 1949, accompagné des versions latine et espagnole, par J. Muñoz Sendino à Madrid, et par E. Cerulli à Rome. Si M. W. a éprouvé le besoin de le publier une troisième fois, c'est qu'il a trouvé trop « hâtives » les éditions de ses devanciers, hâtives à cause de la course à laquelle ils se sont livrés, chacun d'eux voulant paraître le premier. Il a reproduit littéralement le ms., en apportant par-ci par-là les corrections nécessaires, mais en indiquant toujours la leçon qui a été corrigée et en justifiant à chaque fois la correction. La comparaison suivie avec les deux textes latins a été naturellement des plus utiles. Le texte ainsi établi ne présente aucune obscurité, surtout si l'on a bien fait attention au tableau, donné pages 16 et 17, des particularités graphiques, phonétiques, morphologiques et syntaxiques que l'on doit rencontrer au cours de la lecture. Toute difficulté d'ailleurs est levée par les notes explicatives très abondantes qui suivent le texte, et par le glossaire qui donne un relevé des formes rares ou de sens particulier.

L'édition est complétée par un index des noms propres avec leurs équivalents arabes, par un relevé des citations du Coran faites en français, et un autre relevé des citations faites en arabe, avec le rétablissement exact du texte arabe.

Nous avons là un travail tout à fait scrupuleux, minutieux même. Nous voudrions cependant présenter un certain nombre de remarques :

Alors que tous les *é* qui sont à la finale absolue reçoivent un accent aigu (règle 3 posée à la p. 25), pourquoi écrire 5 v b 2 « *tre* toi avant », et non « *tré* toi » ? 6 r a 5 « *le* piés estoient apuiéz », et non « *lé* piés » ? 16 r b 36 « en nul *de* membres », et non « *dé* membres » ? 49 r a 1 « que *le* Sarazins ne fussent », et non « *lé* Sarazins » ? etc.

Pourquoi mettre les appositions entre virgules (« com je, *Mahomet*, fui entrez », etc.) et non les vocatifs (« sachez *Mahomet* que ... ») ?

29 r a 27 *et unquor vi je plus que quant* ... » ; phrase bien embarrassée » ; à ponctuer : « et unquor vi je plus : que, quant ... », le sens étant : « et je vis encore plus (que cela), car, quand ... »

2 v a 16 « celx qui alerent [lui] veoir ». Ne vaudrait-il pas mieux corriger ainsi : « celx qui [le] alerent veoir » ?

M. W. a signalé dans son texte un certain nombre de « latinismes ». Il pourrait ajouter un autre exemple : 26 v b 36/37 et 38 « *savoient* les savours des fruiz qui *sachent* », représentant le latin « sapores fructum qui bene *sapiunt* ». Au glossaire il place *savoient* et *sachent* sous *savoir*, en leur donnant le sens de « schmecken, riechen, den Geschmack haben von ». C'est tout à fait exact morphologiquement, et le sens de la phrase est bien celui qui est indiqué. En latin le verbe *sapere* signifiait bien « être sapide, avoir de la saveur » ; mais le français *savoir* qui en est dérivé n'a jamais eu ce sens. L'équivalent était *savorer* en a. franç. Nous avons donc là un calque formant solécisme.

1 r a 26/27 *acresciant* comme traduction du lat. *augustus* est insuffisamment expliqué et dans la note de la p. 114 et au glossaire. Quelques mots de plus auraient évité au lecteur d'avoir à se reporter à un autre ouvrage de l'éditeur.

27 r a 13/14 *adeser* est traduit au glossaire, on ne voit pas pourquoi, par « beschlafen », qui signifie, sauf erreur, « remettre une affaire au lendemain ». L'autre traduction, par « berühren », est la seule exacte, *adeser* (< lat. addensare) signifiant « s'approcher jusqu'à toucher ».

36 r a 7 *ardera* ne vient pas plus de *arder* (glossaire, s. v.) que *espandera* 19 v b 36 ne viendrait de **espander*, et M. W. rattache avec raison *espandera* à *espandre*.

46 v a 34 *colovrete* serait traduit plus exactement par « kleine Natter » que par « kleine Schlange », trop général.

46 r a 37 (la référence manque au glossaire) « les plus *justes* au monter », traduction du lat. (*loca*) *difficiliora in ascensu*. M. W. traduit exactement par « steil, schwierig zu besteigen », en ajoutant cette remarque : « diese Bedeutung ist nirgends belegt ». C'est donc que la forme *justes* est inexacte ; il faut lire évidemment *rustes* (= *ruistes*) « dures à gravir » (Godefroy).

16 v b 5/6 (*en maniere de*) *marc de pois* est traduit au glossaire par « Gewicht, Gewichtsstein ». C'est beaucoup trop vague. Il s'agit de *poids de marc*, c.-à-d. de petits poids de cuivre emboîtés les uns dans les autres, et dont le nom venait de ce que chaque ensemble de poids avec sa boîte pesait juste un marc, soit 8 onces.

39 r b 20 *par votre mere* « pour votre paiement, pour votre salaire ». *Mere* est ici le déverbal de *merir* « mériter, gagner » ; forme tout à fait insolite, que l'éditeur ne semble pas avoir remarquée, car il ne la signale ni dans les notes ni au glossaire.

ne est dit, dans certains emplois, « pronom adverbial » (11 cas cités), « dont la forme de beaucoup la plus usuelle est *en* » (Glossaire, s. v. *ne*[2]). En réalité *ne* n'est attesté qu'une seule fois : 9 r a 14/15 « tant que *ne* vinimes = tant que nous *en* vînmes ». Dans tous les autres cas, ce peut-être aussi bien *en* ; il suffit de placer autrement l'apostrophe et d'écrire « tu '*n* avras mestier », au lieu de « tu *n*'avras » ; « je '*n* avoie grant delit », au lieu de « je *n*'avoie » ; etc. ; et aussi bien « tant que '*n* vinimes », au lieu de « que

ne vinimes ». La lecture en serait fortement facilitée, le lecteur n'ayant plus l'impression de buter à chaque cas contre une négation.

La référence de *ns.* pronom personnel, a été oubliée au glossaire.

pollucion ; la référence est 46 r a 7/8, et non 48.

51 r a 12/13 *raisin passe* est traduit au glossaire par « Weinbeere », c.-à-d. « grain de raisin ». Godefroy traduit par « raisin sec ». En réalité il s'agit d'une variété de raisin muscat d'Alexandrie dit aussi *passe-longue*.

47 r b 29 « i avra qui *sirunt* trainant ». M. W. voit dans *sirunt* la 3e pers. plur. du futur du verbe *être* (voir au Glossaire sous *estre*). Il se trompe ; il faut lire *s'irunt* = se irunt, et *irunt* est le futur du verbe *aller* (*s'irunt trainant*, forme durative).

44 v b 39 « les malices ne *terrunt pro* ad celx qui faites les avront ». Au glossaire, s. v. *tenir*, nous trouvons : *tenir pro* « nützen ». L'éditeur serait bien embarrassé d'expliquer cette équivalence. Il ne s'agit pas du verbe *tenir*, mais du verbe *trere* = traire ⟨lat. trahere, qui est attesté une fois dans notre texte sous la forme *terre* 6 v b 36 (voir d'ailleurs la note p. 120) ; *terrunt* est ici son futur (forme commune avec certains futurs du verbe *tenir*, il est vrai). *Pro* (*prou*, *preu*) signifiant « profit », l'expression veut dire : « les méchancetés n'attireront pas de profit à ceux qui les auront faites ».

50 v a 9 « je bascei la teste et covri de ma *tuelle* ». Au glossaire, *tuelle* est traduit par *Tuch*, mot bien vague : « toile, linge, étoffe ». Ne convient-il pas plutôt de voir dans ce mot le mot *toaille*, que Godefroy traduit par « morceau d'étoffe », et aussi par « turban », ce qui convient tout à fait ici. Cf. aussi 11 v a 11 « avoit envolupé sa teste d'un *toile.* »

Etc.

Le glossaire, en outre, aurait pu être un peu plus fourni ; et l'on peut s'étonner qu'à côté de mots aussi courants que *apertement* (adv.) « ouvertement, manifestement », *attemprer* « mélanger, tempérer », *communaument* (adv.), *conveier*, *corage*, *croc*, *decevoir*, *desbonaire*, etc., n'aient pas été enregistrés des mots rares ou aux formes assez aberrantes comme : *aumolnier*, adj. 48 r a 22/23 « charitable » ; *autre*, dans *l'autre monde* 41 v a 18 « le reste du monde » ; *cessant* 20 r a 20 « soixante » ; *chaere* 15 r b 6/7 « trône » ; *chale*, s. f. 12 v a 32, 19 r a 36/37, etc. « chaux, ciment » ; *chavillie*, s. f. 15 v b 28 « cheville » : *la chavillie du pié ; code*, s. m. 11 r a 13 « coudée » ; *coment que* 17 v a 5, 48 r a 22 « bien que » ; *compe*, s. m. 39 r b 24 « compte », *jor de compe* 44 v b 27/28 « jour où l'on rendra ses comptes » ; *par conte* 15 r b 22 « en faisant le compte ; si on compte » ; *contre*, prép. 50 r a 7, etc. (*se lever*, *aller contre* quelqu'un) « au-devant et en l'honneur de » ; *contre jus* 46 r b 38 « vers le bas » (expression qui aurait dû figurer à côté de *contre mont*) ; *cortin*, s. m. 14 r a 2 « courtine, tenture » ; *cuir* 46 v a 29 « peau humaine » ; *ad denz* 17 v b 21 « à plat ventre » ; *departiment*, s. m. 13 v b 18, etc. « séparation ; section, quartier » ; *de droit endroit* 30 r a 27 « exactement, très précisément » ; *durté* 51 r b 25 « obstination, endurcissement (à ne pas croire) » ; *en ce que* 11 r a 14 « dans le temps où ; pendant que » ; *enclinement* 30 v b 6/7 « prosternation » ; *s'entretenir ensemble* 39 v a 19 « être attachés, soudés l'un à l'autre » ; *estage* 14 v a 22 « demeure, palais » ; *et le loent* 38 r b 2, avec *et* présentatif : « voici que » ; *façons* 10 r a 16 « traits, facture du corps, aspect physique » ; *fermer* 36 v a 37 « affermir, poser solidement » (*fermer ses piés* ; le glossaire ne donne que *se fermer*) ; *garder* 46 r b 30/31, etc. « regarder » ; *garder*, s. m. 46 r b 37 « le fait de regarder » ; *gioer*

26 r b 5/6 (*giué, giuasmes*, ...) « jouer » ; *habundablement*, adv. 20 r a 11/12 « en mettant en abondance » ; *por ligne* 17 r b 8 « en ligne droite » ; *lorain*, s. m. 4 v a 36 « courroie de cuir ornant le poitrail et la croupe du cheval et servant à maintenir la selle » (God. ; du lat. *lorum* « courroie ») ; *meur*, adj. 24 v a 30 « qui a perdu sa verdeur et est bon à boire » (s'oppose ici à *verdet de savour*) ; *nent* 23 v a 18 « néant, rien » ; *non*, pron. adv. « en » 16 v b 16, 17 r b 34 *de non perdre la veue* « d'en perdre la vue » ; *nou*, s. m. 9 r b 29, etc. « nœud » ; *piere*, s. m. 13 r b 32 « père » ; *pluent* 37 r a 6/7, 3 plur. ind. prés. de *plooir* « tomber en pluie » ; *qui non* 45 r b 37, 45 v b 4, etc. expression elliptique : « ceux qui ne (sont, croient, savent, ...) pas » ; *finer sa raison* 50 r a 6 « terminer ce qu'on a à dire » ; *riemmes* 26 r b 15, 1 plur. pft. de *rire* ; *rusciau* 46 v a 7 « ruisseau » ; *sanz tot ce* 38 v a 11/12, 46 v b 1 « malgré tout cela ; en plus de tout cela » ; *sanz ce que ... ne ... pas* + ind. près. 26 v b 13 « sans être + inf. » ; *siecle* 37 r b 8, etc. « le monde créé » (*le feu de l'enfer ardroit tot le siecle*) ; *soffrir* passim « endurer, tolérer, supporter » ; *summitee* 28 v a 6 « sommet » ; *tantost*, passim « aussitôt » ; *tiens*, s. m. 8 v b 3 « temps » (*tot tiens* « tout le temps »); *tor*, s. m. 15 v a 13 « taureau » ; *tresorier* « agent responsable de, préposé à » 8 r b 22/23 (ange) *tresorier de l'enfer* ; 33 r a 33 *le tresorier du vent* ; *tronçon* 47 v b 37, 38 « bille de bois ; billot (God.) ».

Etc.

Quelques remarques encore, portant celles-ci sur la présentation matérielle du livre. Les notes, le glossaire et les *indices* sont imprimés en caractères trop menus ; ce sont des pages trop denses, très pénibles à lire pour qui n'a plus de jeunes yeux. De plus, les notes, qui contiennent à la fois les variantes, les explications de mots, les remarques de morphologie et de syntaxe, auraient beaucoup aidé à la lecture courante du texte si elles avaient été placées au bas des pages, tout près des formes dont elles traitent, au lieu d'être groupées après le texte. Une telle disposition aurait été facile à réaliser, les notes n'occupant que 36 pages contre 81 pour le texte, et la fragmentation de ces notes les aurait rendues plus lisibles.

D'autre part, le système de références adopté (on en a vu plus haut de nombreux exemples) est trop compliqué : l'éditeur a numéroté les lignes du ms. et non les lignes de l'impression. Il y a là, à notre avis, fausse précision, et l'avantage du procédé n'apparaît pas. Bien au contraire, il faut se livrer à tout un travail de calcul pour trouver chacune des références, compter les membres de phrases entre traits verticaux gras (après chaque groupe de cinq) ou maigres (à la fin de chaque ligne du ms), et entre traits obliques simples (fin d'une colonne du ms.) ou doubles (fin d'une page du ms.) ; tenir compte du recto, du verso, de la colonne *a*, de la colonne *b*... C'est long, et l'on s'y trompe. Même si M. W. tenait à son système de numérotation, il aurait facilité la tâche de ses lecteurs en mettant dans l'autre marge la numérotation par lignes de la page imprimée, et en s'en servant pour les références.

Cela dit, il reste que la nouvelle édition de *l'Eschiele de Mahomet* est un très solide travail, auquel on peut se fier.

L.-F. FLUTRE.

Simon de Pouille, Chanson de geste éditée d'après le manuscrit n° 4780 de la Bibliothèque Nationale par Jeanne BAROIN. Genève (Droz), Paris (Minard), 1968, 264 pages.

Léon Gautier avait été sévère pour cette chanson « trop digne de l'obscurité pour ne

pas y rester ». Mme Jeanne Baroin a eu raison de l'en tirer. D'abord parce que les aventures de Simon et de ses compagnons ne sont pas dépourvues d'intérêt. Surtout parce que la langue de ce texte, comme de bien d'autres d'ailleurs, demeure énigmatique. Les traits francoprovençaux n'y sont pas rares. Mme B. en a regroupé quelques-uns p. 81 : voyelles finales maintenues dans *autra*, *autri*, *entro*, *i* final de *noisi*, formes *comandament*, *chambe*, *sairiment*, *homen*, *ant* (= ont), *teimt* (« il craint »), etc. J'en ai trouvé d'autres en parcourant le petit glossaire : *vioure* (vivre), *uri* (ouvrir), *pormon* (poumon), *pide* (frpr. *pidia*), *perde* (perte), *manges* (manches). Nul doute qu'un glossaire complet n'en fasse apparaître bien d'autres.

Traits de la langue du poète ? Plus vraisemblablement formes échappées à un copiste vivant en domaine francoprovençal et qui s'efforçait d'écrire la belle langue francienne. Nouveau témoignage de ce sentiment, commun à nos ancêtres lyonnais, qu'un ouvrage de poésie ne pouvait être composé ou copié que dans la langue de Paris. L'édition de Mme Baroin m'a paru bien faite. Mais un glossaire complet, au moins pour les formes dialectales, serait le bienvenu.

P. GARDETTE.

Gustaf HOLMÉR, *Le sermon sur Esaü, Discours allégorique sur la chasse de Pierre de Marini. Édition critique*. Studia Latina Stockholmiensia, XVII. Almqvist et Wiksell, Stockholm, 1968, 133 pages.

L'italien Pierre de Marini passa une partie de sa vie en Provence au couvent des Augustins d'Aix. La bibliothèque de cette ville conserve de lui plusieurs œuvres manuscrites, dont un recueil de sermons. Sur les conseils de M. Tilander, M. Holmér a entrepris de publier l'un d'eux, qui parle de chasse : le sujet, l'aventure du chasseur Esaü, y prêtait. C'est une belle édition, telle que nous pouvions l'attendre de M. Holmér, à qui nous devons déjà celle de la traduction en vieux français du *De arte venandi cum avibus* de Frédéric II de Hohenstaufen (*RLiR*, 23, 197). On remarquera quelques mots provençaux dans le latin de Marini : *machiota* « petit duc », *ratairol* « tiercelet », *garoun* « mâle de la perdrix », *bres* « piège à oiseaux », voir p. 55-56.

P. G.

Philippe MÉNARD, *Manuel d'ancien français, 3-Syntaxe*, sous la direction d'Y. Lefèvre, Sobodi, Bordeaux, 1968, 139 p.

Enfin un vrai manuel de syntaxe, accessible aux étudiants et bien utile comme aide-mémoire aux professeurs. La première de ses grandes qualités est la clarté, à laquelle contribue d'ailleurs la netteté de la typographie. Une autre consiste à avoir adopté courageusement la terminologie et les catégories de la grammaire traditionnelle.

J'ai, quant à moi, particulièrement apprécié le chapitre concernant la « phrase complexe ». Tout d'abord, une place est faite au rythme de la phrase médiévale et au rôle des particules dans le découpage rythmique. Suit une étude très fine des constructions nominales, elliptiques, par anacoluthes, etc., et des différents modes de coordination[1].

1. En ce qui concerne cette dernière, je ne demande pas mieux que de suivre l'auteur lorsqu'il oppose, après M. G. Antoine, *et* « outil d'addition » à *si* « situatif » et « actualisant », mais je pense que les étudiants s'étonneront de ne trouver, au § 100, *La coordination des mots et des propositions*, aucune mention de *si*, qu'il faut chercher au § 123. Un renvoi au moins aurait été souhaitable.

D'autre part, c'était une gageure, sans doute, que de tenter d'extraire des grandes études de MM. Wagner (*Les phrases hypothétiques commençant par « si »*), Imbs (*Les propositions temporelles en ancien français*), Moignet (*Essai sur le mode subjonctif... en ancien français*) toute la « substantifique moëlle », d'en condenser et d'en présenter clairement et succinctement le contenu de façon à le rendre assimilable pour des étudiants débutants. Cette gageure, M. Ménard l'a pleinement tenue dans les chapitres VIII (Le Verbe) et IX (La Phrase).

Puis, il y avait ce *pont aux ânes* de la syntaxe médiévale que constitue l'emploi du pronom personnel. Dans le chapitre III, l'auteur a, très judicieusement, lié l'étude de l'ordre des mots et des habitudes rythmiques de l'ancien français à celle de la forme et de la place des pronoms régimes. Là encore, l'exposé est admirable de clarté ; l'auteur a su s'élever au-dessus de la complexité des phénomènes et la dominer. Heureux étudiants, qui pourront croire à la simplicité de l'un des problèmes les plus ardus et les plus décevants de notre ancienne langue ! Et ce résultat est atteint sans avoir éludé les questions épineuses, celle de l'emploi du pronom atone de la 3e personne après le verbe, par exemple (cf. p. 30-32). Ce n'est pas un mince mérite.

En revanche, on pourra regretter qu'après le magnifique travail de M. Stefanini sur ce sujet, le paragraphe consacré au verbe pronominal soit si bref (p. 59), et aussi que le pronom réfléchi tienne si peu de place (p. 33 et 35). J'en dirai autant de l'emploi des temps de l'indicatif (p. 62-64), qui nous laisse un peu sur notre faim en tenant peu de compte et en n'ajoutant rien aux idées émises dans des séries d'articles déjà anciens. Mais j'allais oublier que ce livre est, et veut rester, un manuel...

A la fin du volume, un index des termes et des questions étudiés renvoie aux paragraphes, et une table des matières explicite facilite beaucoup la consultation de ce livre de poche de l'apprenti médiéviste. Nous attendons avec impatience les volumes 1 (Phonétique) et 2 (Morphologie) de la collection, qu'on nous promet pour le courant de 1968. Mais d'ores et déjà il faut remercier M. Y. Lefèvre et M. P. Ménard de nous avoir donné tout de suite cette syntaxe dont le besoin se faisait sentir.

S. Escoffier.

« Que sais-je ? » N° 1285. *Patois et dialectes français*, par Pierre Guiraud. Paris, P. U. F., 1968, 117 pages.

C'est vraiment une gageure de traiter en si peu de pages un si vaste sujet. M. Guiraud l'a tenue, sachant bien qu'à côté de bonnes pages de résumé et d'aperçus nouveaux, son petit livre contiendrait des formules trop rapides et ne satisferait pas les spécialistes.

De bonnes pages : l'explication de la différenciation phonétique, par l'exemple fort bien présenté de la carte « chèvre » (p. 12 à 15) ; la présentation contrastée de la thèse de Gaston Paris sur l'absence de toute limite dialectale et de la vision moderne de limites en faisceaux, bien illustrée par une excellente citation de M. Piron (p. 19 à 23) ; la présentation très claire de cartes expliquées récemment par W. von Wartburg (la carte « prunelle », p. 69), par M. Falc'hun (le déferlement des mots français en Bretagne, p. 73)...

Des aperçus nouveaux : l'étude de la carte « matou » (p. 61 à 63) ; surtout le chapitre 4 « Les mots dialectaux ». Il y a beaucoup à prendre dans ce petit livre. Une comparaison avec le petit livre de Dauzat *Les patois* (Delagrave, 1927) est instructive : elle

montre que l'étude si claire de Dauzat reste utile et bien à jour pour la date où elle fut écrite, mais qu'un certain nombre d'avenues nouvelles ont été dessinées depuis 40 ans.

Mais peut-être était-il impossible d'éviter les approximations et même les erreurs que laisse échapper l'improvisateur, même savant, d'un résumé trop rapidement écrit M. Guiraud me pardonnera de signaler à titre d'exemple les 18 lignes consacrées au franco-provençal. Les voici : « *Situé entre le provençal et le français dont il partage certains caractères, le domaine du franco-provençal part de Thiers à l'extrémité nord-est du département du Puy-de-Dôme et remonte jusqu'à Montbéliard et Bâle. Il comprend les départements de la Savoie, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie, de l'Ain ainsi que le sud du Jura, le Doubs, la Suisse romande et le Val d'Aoste. Le franco-provençal est essentiellement caractérisé par la conservation de* a *accentué libre, caractère qu'il partage avec le provençal ; en revanche les occlusives intervocaliques qui résistent en provençal s'amuïssent en franco-provençal comme en français. Ainsi le latin* prata *donne en français* prée, *en provençal* prado *et en franco-provençal* praye. *Les deux isoglosses* a *et* d *de la carte de la page 31 marquent les limites de l'aire franco provençale.* »

Ainsi le francoprovençal est-il présenté en quatre phrases. Chacune appelle de sérieuses réserves. La première situe (mal) le domaine entre Thiers d'une part et Montbéliard et Bâle d'autre part. Aucune de ces trois villes n'est francoprovençale : Thiers est provençale, Montbéliard est française de Franche-Comté, Bâle est germanophone. La frontière du domaine francoprovençal est situé à 20 ou 40 km de ces villes. Quel avantage peut-il y avoir à agrandir ainsi le domaine ? D'autre part cette phrase est incomplète puisque prétendant situer le domaine du francoprovençal, elle ne parle que de sa frontière nord.

La seconde phrase donne le contenu du domaine. Pour le francoprovençal de France elle énumère les départements dans un véritable désordre (il faudrait au moins rapprocher la Haute-Savoie de la Savoie), mais cela n'est pas grave. Ce qui l'est davantage c'est qu'une faute d'impression (sans doute) nous fait lire : *le sud du Jura, le Doubs.* Sans doute M. G. avait-il écrit : le sud du Jura, du Doubs. Il serait plus conforme à la réalité d'écrire : la plus grande partie du Jura, le sud du Doubs.

Les deux phrases suivantes donnent, comme caractéristiques phonétiques du franco-provençal, la conservation de *a* accentué libre (prière de corriger : la conservation du timbre de *a* accentué libre non précédé de palatale) et l'amuïssement des occlusives intervocaliques, spécialement le *t* devenu *d*. Là il m'est absolument impossible de suivre M. G. Aucun francoprovençaliste n'acceptera de prolonger au sud son domaine jusqu'à la frontière de conservation du *d* dans *prada*.

Ce passage est donc à remettre sur le métier. Tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus difficile à écrire qu'un petit livre pour les débutants.

Pierre GARDETTE.

Louis REMACLE, *Les noms du porte-seaux en Belgique romane. Le terme liégeois hârkê.* Collection d'études publiées par le Musée de la Vie wallonne, 2. Liège, 1968, 199 pages + 58 illustrations.

Le porte-seaux est cet objet en forme de joug, qui se place sur les épaules et permet de porter deux seaux suspendus, l'un à la droite, l'autre à la gauche du porteur. Préoccupé depuis longtemps par l'histoire de cet instrument et par celle de ses dénominations, M. R. a réuni dans ce livre une importante documentation ethnographique et linguis-

tique. Puis, utilisant tour à tour les méthodes de l'ethnographie, de la géographie linguistique, de la phonétique, il raconte l'histoire de l'objet et de ses noms. Les instruments de transport à l'épaule sont de forme variable. Les plus primitifs sont les porte-fagots et les porte-paniers (*sorfa*, *éknèye*) faits de deux branches croisées. Pour le transport des liquides la Belgique connaît le *tinet* de brasseur, qui sert à porter à deux un tonneau de bière ; il ressemble beaucoup au *brevier* qui en Lyonnais sert à porter les bennes (Puitspelu, p. 63 ; croquis dans *ALLy*, carte 208). Quand une seule personne doit porter deux seaux, l'instrument rudimentaire est la *palanche* (port sur une seule épaule), l'instrument perfectionné est le porte-seaux (port sur les deux épaules). Le porte-seaux a évincé la palanche, probablement à l'époque (fin du XIXe siècle) où les paysans de l'Ardenne liégeoise ont pris l'habitude d'aller traire les vaches dans les pâtures : dans les chemins accidentés, il fallait un « portoir » meilleur que la palanche. Quant aux noms du porte-seaux, M. R. s'arrête surtout à *hârkè* dont l'étymologie a été discutée. Il présente la sienne comme une « hypothèse nouvelle ». Ce qui est vraiment important dans son livre c'est l'emploi qu'il fait des différentes méthodes de la linguistique et de l'histoire des techniques. Son étude se classe ainsi dans la grande tradition inaugurée autrefois par les *Wörter und Sachen*. On aimera à s'y reporter pour prendre une leçon d'onomasiologie.

P. GARDETTE.

Léon DHÉRALDE, *Dictionnaire de la Langue limousine*, publié et augmenté selon l'œuvre inédite de Dom L. DUCLOU, par Maurice ROBERT. Limoges, Société d'ethnographie du Limousin, 1968, 214 pages.

Léon Dhéralde est mort en 1891, laissant en manuscrit le « Dicionari de lo lingo limousino », qu'il avait composé avec amour au cours d'une longue vie passée à Limoges. C'est le texte de ce manuscrit que nous présente M. Robert. Il a complété cette œuvre déjà considérable en y incorporant un autre dictionnaire manuscrit de la même région, celui que Dom L. Duclou, religieux bénédictin de Saint-Maur, avait composé en 1774. Des crochets permettent de distinguer cette seconde source de la première. L'ensemble est riche, et l'ouvrage comprendra deux volumes ; celui qui vient de paraître va de la lettre A à la lettre K. Il faut féliciter M. Robert et le remercier pour la contribution qu'il apporte ainsi à nos recherches.

P. G.

Jacques CHAURAND, *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*, tome VIII de la « Collection de la Société de Linguistique picarde », Paris, Klincksieck, 1968, 426 p. in-8o.

Le domaine étudié, situé entre la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne et l'Ardenne, n'est pas un pays de patois. « Il n'y a aucun doute, déclare l'auteur p. 39, Thiérache et Laonnois sont des régions où on parle français ». Mais un français qui n'est pas le « bon français », un français hybride, où l'on trouve, amalgamés à un fond que l'on peut appeler « populaire », des archaïsmes, des survivances dialectales, des termes régionaux ou locaux, des emprunts récents à l'argot. Aussi l'ouvrage de M. Chaurand n'est-il pas la monographie d'un patois, mais un essai d'explication d'un parler composite qui, de plus, est très fluctuant, étant formé en quelque sorte de langages parallèles ou superposés dont les locuteurs jouent plus ou moins consciemment suivant les circonstances. Les gens savent en effet qu'ils parlent un français « déformé » ; ils sentent que certains de

leurs mots, « des mots de chez nous » comme ils disent, sont des mots provinciaux, du patois : « on l'dit, mais on sait bien qu'ça n'est pas comme ça ». On dit *grouzelle* au lieu de *groseille*, ou *cœur* (= coudrier) au lieu de *noisetier* ; mais le vrai mot c'est le mot français ; instinctivement on le cherche quand on a conscience d'avoir laissé échapper quelque terme douteux. On se reprend quand on a dit *merouilles* pour *morilles*, *bouilleuse* pour *lessiveuse*, car on a « parlé à l'envers ». On établit donc une discrimination qualitative entre les mots : de la « vraie langue » se distinguent des éléments dont la qualité est sentie comme inférieure. Les gens savent que, par rapport à la « bonne langue » qui implique des règles strictes et une grande sévérité d'emploi, leur langage courant se caractérise par le laisser-aller : « on parle comme ça sort ». Ils s'excusent quand ils ont employé un terme qu'ils jugent patois devant une personne respectable ; ou bien ils le mettent sur le compte d'une tierce personne pour bien marquer qu'ils ne sont pas dupes : « comme dit l'autre », « comme on disait dans le temps ». Le patois est langue d'autrefois, et, comme il ne s'écrit pas, langue des ignorants ; c'est « des laids mots » qu'on ne doit plus dire. Par suite il est lié de plus en plus à des notions vulgaires et on a quelque honte à l'employer : *drailles* (= couche), « je n'osais pas le dire », avoue une vieille villageoise ; elle connaît le mot *couche*, mais il est trop distingué ; elle emploiera donc un mot de français vulgaire, *drapiau*. Exemple de ces langages parallèles et hiérarchisés qui sont à la disposition du même sujet parlant, mais employés chacun dans un contexte particulier.

Le français, qui demande une certaine tension d'esprit, mais qui présente comme garanties des normes plus strictes, apparaît indéniablement supérieur. On l'emploie dans des circonstances exceptionnelles, devant un personnage qui ne vous est pas familier. Les termes alors sont voulus, choisis, avec plus ou moins d'effort et de succès. Parler la langue vulgaire mêlée de mots patois c'est, au contraire, parler pour soi ou pour un interlocuteur qui, sur le plan du langage, est exactement à votre niveau, parce qu'il est de la même génération, du même pays, du même milieu. Si l'on parle d'une vache, par ex., on dira *ruminer* au vétérinaire ; mais entre gens du village on dit *^{eu}rbroyer* (broyer de nouveau la nourriture). Un paysan s'aperçoit qu'il a été influencé par le langage correct de l'enquêteur : « Vous voyez, lui fait-il remarquer, voilà que je dis *maintenant* avec vous » ; avec un paysan de son âge, c'est *asteure* qu'il aurait employé. Un vieillard raconte ses souvenirs de faucheur de blé et parle de sa grande *faux* ; il s'anime, veut la faire voir à l'enquêteur ; alors, sous le coup de son ardeur retrouvée, il crie à sa femme : « Va m'chercher m'*feux* ! » Les variantes *faux* et *feux* avaient chacune leur place dans son vocabulaire, suivant le contexte ; le récit utilisait le mot banal et courant, mais l'émotion a fait jaillir la forme secrète, la forme personnelle, celle qui est réservée aux initiés.

Un tel état de choses place l'enquêteur devant une tâche tout à fait particulière. Il ne peut employer, comme dans les régions à dialecte différencié, les procédés habituels de l'enquête linguistique : questionnaire ou conversation dirigée. Dans un pays aussi peu bilingue que la Thiérache et le Laonnois, les éléments constituants du parler local sont complexes, d'origines différentes, d'époques différentes, et imbriqués les uns dans les autres. Les phrases composites sont les plus habituelles, et il faut tout prendre en bloc. Ex. : « *i m'a campé* (= lancé) *une pierre, mais i n'm'a pas touché* » ; « *pour pas qu'les agaches* (= pies) *i viennent, i faut mett' des épanteaux* (= épouvantails) » ; « *dans l'temps on s'serveut* (= se servait) *de roues en bois* » ; etc. Un sujet rapporte comment il a été pris

par une averse et obligé de s'abriter : « *J'vas m'camoufler à l'abri d'une seu* (= un saule) », raconte-t-il. Des trois éléments de la phrase, le premier est du français populaire et récent, le second du français tout court, le troisième seulement a un caractère régional. Faut-il dissocier ces trois éléments et ne retenir que le dernier ? Rassembler toutes les épaves qu'on pourra ainsi enregistrer n'aboutirait qu'à un catalogue de termes épars se rapportant à un état de langue ancien ; ce ne serait pas dresser un tableau de la langue parlée actuelle, qui comporte un nombre beaucoup plus grand d'éléments venant du français populaire ou argotique que du vieux fonds dialectal.

Si du vocabulaire on passe à la morphologie et à la syntaxe, on trouve le même caractère hybride. Soit la phrase : *les vaches i sont à l'abreuvoir*. On y remarque l'emploi du pronom masculin pluriel *i* = *ils*, pour *elles*. En face de *il/elle* au singulier, où la détermination du genre rappelle grammaticalement le substantif singulier, le collectif faible *i* s'accole à tout verbe à la 3e pers. plur. sans discrimination de genre. Or cette habitude déborde nettement le cadre régional et peut être mise au compte du français populaire ; elle constitue le seul élément de la phrase qui ne soit pas admis par le français correct. Il y a peu de temps encore la phrase aurait été : *les vaches i sont à ch'wé* (*wé* < lat. *vádum*). Son caractère dialectal était beaucoup plus marqué, et l'on notera que le remplacement de *wé* par *abreuvoir* a entraîné du même coup la disparition du démonstratif affaibli *che*, lequel était d'un seul tenant avec le substantif archaïque, et a été immédiatement remplacé par l'article précédant un terme non dialectal. De telles évolutions sont fréquentes et de plus en plus rapides.

Dans l'impossibilité de faire une analyse exhaustive de toutes les composantes du parler considéré, l'auteur a dû se borner à caractériser les groupes essentiels d'éléments qu'il a pu dégager. Voici un résumé des conclusions auxquelles il a abouti :

1° Le système phonétique régional est dans l'ensemble celui du français, à part une labialisation prononcée de *a* qui tend vers *o* (*â*), et une moindre distinction entre *o* et *a* nasalisés (*répondre* et *répandre* pouvant être confondus).

2° Quelques tendances encore vivantes provoquent l'alternance entre un modèle français et un traitement régional : alternance *o/eu* (*faux/feux*), qui s'étend même aux cas où un *o* français a une autre origine que *au* (*beau/bieu* < béllus) ; maintien de la nasalisation devant nasale explosive (*pôm* = pomme ; *Madlãn* = Madeleine) ; fermeture en *u* de *eu* après yod (*diu* = dieu ; *miu* = mieux) ; tendance à la palatalisation de *ou* en *u* (*crupière* = croupière ; *frumion* = fourmi) ; alternance des groupes palatalisés en *gy/dy* (*Guyot/Diot*).

3° En morphologie, on trouve des caractères picards : neutralisation du genre de l'article au singulier (*l'* ou *el*, *eul* = *le* ou *la* : *su l'abe* = sur l'arbre ; *su l'pwal* = sur le poêle ; *eul barrière* = la barrière ; *el lapin* = le lapin) ; emploi du démonstratif *che* en fonction d'article sur quelques points à l'ouest (*ché vaches* = les vaches) ; possessifs *men*, *ten*, *sen*, à l'ouest également ; emploi archaïque de *fin*, *fine* (pron. *fẽn*) pour marquer le superlatif (il est *fin sale* = tout à fait sale) ; — dans les verbes, le singulier de l'imparfait de l'indicatif est en *wé*, *wa* ou *wo* à l'ouest et au nord-ouest (*j'alwé*, *j'alwa*, *j'alwo*), en *eu* ailleurs (*j'alleus*, *tu alleus*) ; le pluriel est en *ié* au nord-est (*iz avié*, *iz étié*), en *ien/ian* ailleurs (*i dizien*, *i fezian*). Cependant les traits régionaux tendent à être recouverts par les habitudes du français populaire et il est devenu presque impossible de trouver la ligne de partage.

4° Pour quelques types phonétiques on peut établir une répartition géographique approximative. Ainsi la fermeture de *e* en *i* après un phonème palatal (*agets/agits* = les aîtres d'une maison) est plus marquée à l'ouest ; le traitement de *au/iau* en *eu/ieu* (*faux/feux*, *biau/bieu*), dense au nord et à l'ouest, se raréfie ou disparaît au sud ; les types avec chuintante au lieu de sifflante devant *e* et *i* (*laceron/lacheron* = laiteron, pissenlit ; *reciner/rechiner* < lat. re-caenare « goûter, prendre une collation ») sont denses surtout au nord et à l'ouest, et peuvent n'être plus représentés à l'est ; la réduction de *ui* à *u* (*glui/glu* ; *muite/mute* moisi) est moins bien attestée à l'est et au sud qu'au nord et à l'ouest.

5° Certains mots régionaux bien établis ont tendance à se répandre aux dépens d'autres moins fortement représentés (*raton* « crêpe », aux dépens de *andimole*, *roussette*, *warlingne* ; *bilo* « oie », aux dépens de *bouri*, *ouille*, etc.) ; mais de toute façon ils entrent en concurrence avec les termes français dont ils constituent une variante. Parfois un emploi figuré tend à faire oublier le sens premier (*jaille* « geai », devenu exclusivement un enfant criard : « faites taire vos *jailles*, i font trop de bruit »).

6° Le « mot régional » continue à avoir sa raison d'être comme terme de travail, pour désigner les objets ayant rapport au ménage et à l'humble vie rurale (*fieu*, *fiau*, *flailleu*, *flaillau* « fléau » ; *sieu*, *siau* « seau » ; *barot*, *barou*, *bareu*, *baru* « tombereau » ; *nelle*, *noelle* « nielle des champs », etc.). Enfin le lexique des expressions dépréciatives et des dictons offre encore des vestiges d'un état de langue ancien, mais ici particulièrement tenace (sec comme une *cabre* = chèvre ; gras comme un *fouant* = taupe).

Ainsi se justifient les deux sous-titres que M. Chaurand a inscrits au-dessous du titre de son ouvrage pour en préciser le contenu : « aspects phonétiques et morphologiques », « méthodologie et lexicologie dialectales ». C'est un livre dense, bourré de faits, qui, après une longue introduction, dont nous avons donné un aperçu au début de ce compte rendu, sur les conditions d'ensemble offertes à l'étude philologique, comporte trois grands chapitres, traitant successivement de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire, non pas dans le détail des phonèmes, des formes grammaticales et des mots, mais dans ce qu'ont de caractéristique et de spécial certains groupes de faits. Viennent ensuite deux appendices, consacrés l'un, « dialectologie et technologie », à quelques termes régionaux se rapportant à l'équipement rural (baratte, bêche, chariot, ...), l'autre, « toponymie et dialectologie », à l'emploi de certains termes dialectaux (caillou, chemin creux, ...) dans l'appellation des lieux-dits. L'ouvrage se termine par un index des mots cités et une carte du domaine étudié.

L'auteur, qui est chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Reims, est familier depuis son enfance avec le parler qu'il analyse ; il s'est entretenu avec des milliers de paysans ; il a prospecté à peu près toutes les localités de la région (395 points d'enquête sur un territoire équivalant à peu près à la moitié du département de l'Aisne). C'est dire que nous avons toutes les garanties scientifiques qui donnent sa valeur à un travail de ce genre.

L.-F. FLUTRE.

E. REINER, *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*. Wiener Romanistische Arbeiten, VII. Wien, Stuttgart, 1968, XXXVII + 397 pages.

Voilà une thèse copieuse, intéressante, documentée, instructive à tous égards. Je me bornerai donc à quelques observations.

Le texte français est élégant, avec quelques néologismes pourtant : « éliminable » (p. 349). Je crois qu'il aurait fallu traduire toutes les citations : il en est de longues.

P. 103, n. 16. Guez de Balzac n'a jamais rêvé de statistique.

P. 110, n. 11. Nombre ordinal et cardinal : depuis longtemps toutes ces idées sont abandonnées.

Je n'accepte pas qu'on prenne un texte en vers pour expliquer un fait de grammaire. V. Hugo ne pouvait pas écrire (p. 268) :

> une petite maison avec des fleurs, un peu
> de solitude...

Il est insensé de transformer « la foi qui n'agit point » de Racine, en « la foi inactive » (p. 346).

Baudelaire ne pouvait pas écrire (p. 348-349) :

> Et nous alimentons nos remords aimables...
> Dans les rangs bienheureux des légions saintes...

Dans ces conditions, la question « demandons-nous : dans lequel des deux groupes nominaux (...) pourrait-on supprimer l'adjectif sans inconvénient pour le sens de la phrase » est absurde et impie. La poésie n'a rien à voir avec les « Digest ». La remarque de Carlsson (p. 351, n. 24) est tout simplement stupéfiante, « à propos d'une blouse blanche de chirurgien, on peut aller jusqu'à dire que, dans une telle expression, l'adjectif est entièrement dénué de valeur informative. Sa suppression n'affecterait pas du tout le sens du groupe ». Heureux grammairien !

Pour les valeurs du passé simple et de l'imparfait (p. 357), je m'en tiens aux idées de Benvéniste.

Il faut toujours essayer de juger sur des situations concrètes, dans un contexte. J'accepte le jeu : « une femme charmante nous accueillit / une charmante femme nous accueillit ». Essayons donc maintenant avec *ta* ou *ma* !...

Prenons le texte de Stendhal (p. 324) : « une industrie fort simple ». Ordre obligé ; avec *très* la question se posait.

Dans le premier paragraphe de ce texte, seul pouvait vraiment varier « touffes de *vigoureux* châtaigniers ». Mais comme dans cette phrase les autres adjectifs étaient postposés, Stendhal a varié sa construction ! Il n'y a pas de théorie qui tienne ici.

Je continue, par délassement, ce rôle d'avocat du diable. *René* (p. 360) : « j'errais dans ces vastes édifices »... Cet ordre équilibre la répartition des syllabes toniques. « Dans ces édifices vastes » offrait une succession d'atones désagréable, inexpressive.

C'est vrai, Michelet a écrit : « Nous avons sur la piété de Jeanne *un touchant témoignage*, celui de son amie d'enfance » (p. 367). Il a voulu tout simplement éviter l'ambiguïté : « un témoignage touchant celui de son amie ».

Pourquoi l'*effroyable cérémonie* ? L'ordre inverse faisait hiatus.

Pourquoi « quelle légende plus belle que cette insoutenable histoire » ? Parce que : « *quelle belle* légende » est insupportable. D'où ensuite une variation expressive. De même :

« Et que vous l'invitez à l'éternelle fête » (p. 349). Baudelaire a bien senti que *-tez fêtéter* était indéfendable.

Aspect impressionniste, objectiviste ! Bien sûr. Mais les faits très humbles du discours

l'emportent sur des constructions ingénieuses ou subtiles. Et puis, quand va-t-on convoquer les secours d'une phonétique moderne à ce débat ?

Y. LE HIR.

Hector RENCHON, *Études de Syntaxe descriptive* II. *La syntaxe de l'interrogation*. Bruxelles, Palais des Académies, 1967. 1 vol. de 286 p.

J'ai dit dans un des derniers numéros de la Revue toute l'estime que l'on pouvait avoir pour le travail de M. H. Renchon sur la conjonction « Si » et l'emploi des formes verbales. La seconde monographie qui nous est présentée aujourd'hui se recommande par les mêmes qualités de méthode et par l'ampleur de l'information. L'auteur y traite une question délicate et complexe, celle des procédés dont use la langue pour exprimer l'interrogation. Tous les traités de grammaire consacrent un certain nombre de pages à ce problème, mais on doit reconnaître, avec M. Renchon, qu'il faut aller chercher commentaires et remarques dans différents chapitres. Ici se trouve rassemblé, ordonné et étudié tout ce que l'on peut désirer savoir sur l'interrogation : cet avantage à lui seul justifierait l'entreprise. M. Renchon reconnaît ensuite sa dette à l'égard de L. Foulet qui, dans la *Romania* publiait, il y a une quarantaine d'années, un article qui fait toujours autorité : « Comment ont évolué les formes de l'interrogation. » Il ne pouvait être question de refaire ce travail, mais M. Renchon a pensé « qu'il importait de faire déboucher sur la langue actuelle une étude qui avait été menée essentiellement d'un point de vue diachronique et fortement centré sur les états anciens de la langue ». La lecture de l'ouvrage montrera que son auteur a parfaitement atteint le but qu'il se proposait ainsi d'atteindre.

Cette monographie est sortie d'une réflexion sur une construction relevée et stigmatisée par M. Gautier, dans un article du *Français Moderne*, du type « Il voudrait savoir qu'est-ce que tu fais. » Pour faire en toute équité le procès de la tournure, M. Renchon a estimé nécessaire de la replacer dans son cadre grammatical, d'où cette enquête approfondie sur les systèmes d'interrogation en français. C'est donc l'interrogation périphrastique et ses avatars qui est au centre de cette étude.

Une distinction s'est d'abord imposée à l'esprit de l'auteur : « Il convient, écrit-il, de faire un départ bien net, par exemple entre l'emploi des formes périphrastiques en proposition indépendante ou principale et l'usage de ces mêmes formes en proposition subordonnée, en particulier dans l'interrogation indirecte. Certains grammairiens négligent cette précaution élémentaire » (p. 30). Une seconde distinction doit également intervenir, pour la commodité et la rigueur de l'analyse, entre l'interrogation totale et l'interrogation partielle.

Le premier chapitre passe en revue, en les caractérisant brièvement, les différents procédés que connait le français, et qu'il a pu connaître au cours de son évolution, en vue d'exprimer l'interrogation, c'est-à-dire : 1° l'interrogation inversive ; puis 2° les procédés français qui tendent à éliminer cette forme d'interrogation, soit *a*) l'interrogation versationnelle rétrograde, *b*) l'interrogation particulaire, *c*) l'interrogation mélodique, et enfin *d*) l'interrogation périphrastique. Dans le second chapitre l'auteur étudie ce qu'il appelle, par une métaphore dont il justifie l'usage, la « pathologie » de l'interrogation périphrastique. Une première partie considère les accidents et les malformations qui ont atteint la périphrase dans sa propre structure. Elles sont nombreuses : la désin-

version, la désagrégation surtout, la réduplication, les hybridations combinant divers systèmes interrogatifs. « C'est, dit l'auteur, le tableau clinique des métamorphoses qui ont affecté la cellule interrogative dans sa substance même... Cette cellule, non contente de se modifier profondément, la voici à présent qui va essaimer à travers tout l'organisme et provoquer dans divers modes d'expression des perturbations anarchiques. » Ce sont précisément ces perturbations qui font l'objet de la seconde partie du chapitre. Ayant ainsi « fait parler les textes » et déniché la périphrase dans tous les coins où elle se cachait, l'auteur rassemble dans le dernier chapitre quelques-uns des innombrables jugements formulés par les grammairiens depuis trois cents ans, à propos de l'interrogation périphrastique. Au vrai, tout au long du second chapitre, les grammairiens anciens et modernes ont été appelés à la barre pour témoigner dans ce procès, mais ici il s'agit plus précisément de ce que « la doctrine grammaticale a pensé de la périphrase interrogative en général, et de la présence de cette périphrase dans les interrogatives indirectes... ». En conclusion, après avoir constaté la complexité et l'abondance des procédés interrogatifs en français, M. Renchon attire l'attention sur trois points : 1° L'inversion tend à disparaître complètement. 2° La position des interrogations périphrastiques se renforce. 3° Le tour périphrastique dans la subordonnée, « Je ne sais pas qu'est-ce qu'il fera », a manqué définitivement sa chance d'être admis dans la langue officielle.

Il est aisé de se rendre compte par cette rapide analyse du travail considérable que suppose une telle étude. On peut naturellement contester telle ou telle interprétation des textes, tel ou tel classement, mais on doit reconnaître que M. Renchon ne dit rien au hasard et que tout ce qui est dit est solidement étayé. Il était évidemment difficile de mettre de l'ordre dans un ensemble de faits aussi considérable et aussi disparate. Il ne l'était pas moins de se diriger avec sûreté à travers les opinions divergentes et souvent contradictoires des grammairiens. L'auteur s'en est tiré avec bonheur.

S'il veut bien me le permettre je ferai maintenant quelques modestes remarques. Il est question, p. 100, de la « phobie de l'inversion » et p. 147 M. Renchon critique M. P. Guiraud parce qu'il invoque à propos de l'inversion les tendances du français à la séquence progressive et au rythme oxytonique. Mais avant Pierre Guiraud, c'est Charles Bally qui a traité cette question de la séquence progressive, dans un livre célèbre et devenu classique, que j'ai cherché en vain dans la bibliographie : *Linguistique générale et linguistique française*. La démonstration du disciple de Saussure ne me paraît pas devoir être mise en question. A propos de l'inversion du sujet nominal dans une subordonnée, une interrogative ou une relative, M. Renchon met en cause très justement le rythme (p. 275). Il le fait cependant dans une Note complémentaire et ne semble pas accorder à ce fait toute l'importance qu'il mérite. D'ailleurs cette question de l'ordre des mots se pose dans toute proposition et la nature même de l'interrogation y est étrangère. L'étude qui est faite de l'interrogation mélodique est très fouillée et très intéressante. Il faudrait cependant noter que dire « l'allure interrogative de la phrase [est] commandée uniquement par l'intonation, qui s'élève graduellement pour atteindre son ictus — du moins en général — sur la syllabe tonique terminale », n'est pas suffisant. Pour s'en convaincre il suffit de recourir aux articles de P. Delattre publiés dans la *French Review*. M. Renchon a tenté de mettre quelque clarté dans la question complexe de l'interrogation à la 1re personne du singulier ; non seulement la phonétique intervient là, mais la graphie et la morphologie. Je signale simplement que Giraudoux a écrit dans *Judith*, p. 14. « Que

voulé-je faire d'elle ? » et dans *Amphitryon 38* « O Jupiter, vraiment vous plaisé-je ? » Il a employé la bonne forme parisienne recommandée par Ménage, et cependant, il s'est fait insulter par les critiques qui l'ont accusé de barbarisme.

Des travaux plus théoriques ont paru ou paraîtront sur cette question que nul ne saurait épuiser, le travail de M. Renchon restera utile, précisément parce qu'il est descriptif. Un inventaire si soigneusement dressé rendra toujours les plus grands services. Et par ailleurs, les jugements qui sont portés, pour prudents qu'ils soient, les analyses qui sont conduites ne perdront pas leur valeur.

Jean BOURGUIGNON.

Charles MULLER, *Initiation à la Statistique linguistique*. Paris, Larousse, 1968, Collection Langue et Langage. 1 vol. de 248 p.

En 1954, M. P. Guiraud publiait *Les Caractères statistiques du vocabulaire*. L'ouvrage se présentait comme un instrument pour l'analyse du style. La même année paraissait du même auteur la *Bibliographie de la statistique linguistique*. Enfin, en 1960, c'était le tour de *Problèmes et Méthodes de la statistique linguistique*. Il ne semble pas que cette nouvelle science ait rencontré alors en France une grande faveur. M. P. Guiraud lui-même dirigeait son inlassable activité dans d'autres voies. Et voici qu'en 1964, M. Ch. Muller publie son *Essai de statistique lexicale*. La même année se tient à Strasbourg un colloque sur « La valeur des méthodes d'analyse quantitative en linguistique ». Enfin, en 1967, sort la thèse de M. Muller *Étude de statistique lexicale. Le vocabulaire du théâtre de P. Corneille*. En même temps se sont multipliés des organismes, centres et groupes de recherches, tels que le laboratoire d'analyse lexicale, fondé et dirigé à Besançon par M. B. Quémada, et le Centre de Recherche pour un trésor de la langue française créé et animé par M. le recteur Imbs. Il est évident que la nouvelle discipline a conquis au sein de la linguistique droit de cité. A ceux que dépassent les ouvrages spécialisés, M. Ch. Muller a heureusement pensé offrir un manuel d' « Initiation à la statistique linguistique. » Ce manuel, sorti de l'enseignement de M. Muller au Centre de philologie romane de Strasbourg, s'adresse aux linguistes non mathématiciens, c'est-à-dire aux « grands commençants ». « Son ambition, est-il dit dans l'Avant-propos, est précise et limitée. Il s'agit de présenter et d'expliquer dans leurs principes aussi bien que dans leur pratique, les principales opérations statistiques appliquées à des faits de langue ou de style ; chemin faisant d'informer le lecteur du genre de questions qui peuvent être posées par nos disciplines à la statistique et du type de réponses que celle-ci peut nous fournir... » (p. 5). L'auteur entend, non satisfaire une curiosité superficielle, mais donner des connaissances utilisables en pratique, bien qu'élémentaires. Connaissances élémentaires naturellement pour le linguiste déjà familiarisé avec le langage et les méthodes de la statistique, mais que le « commençant » trouvera parfois difficiles à assimiler, surtout si son esprit est quelque peu rebelle aux formules mathémathiques. Il faut dire pour son excuse que la spécialisation à laquelle il fut contraint autrefois lui a permis d'acquérir seulement quelques notions assez rudimentaires et qu'il a été habitué à laisser aux mathématiciens théorèmes et langage algébrique. M. Muller montre à son « commençant » que ce temps n'est plus et qu'il ferait bien de retourner à l'école. Les linguistes en cause l'accepteront volontiers à l'aide de ce manuel progressif et clairement présenté. Il n'y manque même pas, dans la dernière partie, une série d'exercices d'application, comme dans tout bon manuel scolaire.

La première partie de l'ouvrage nous familiarise avec les « Principes et Méthodes de la statistique linguistique ». Nous retrouvons là un certain nombre de notions rencontrées déjà dans le livre de M. P. Guiraud, mais présentées, semble-t-il, de manière plus détaillée et plus systématique. La seconde partie applique les principes et les méthodes, présentés dans la première, à la statistique lexicale, chapitre très particulier de la linguistique quantitative. La statistique est ainsi présentée comme une méthode scientifique d'observation. Elle indique comment constituer d'abord, par sondage, un modèle réduit d'un ensemble ayant trop d'éléments pour qu'on puisse les étudier tous, estimer ensuite, à partir de ce modèle réduit, certaines caractéristiques de l'ensemble tout entier (moyenne, écart-type, écart réduit, variance, etc.), enfin tester à l'aide de ce modèle réduit des hypothèses faites sur l'ensemble tout entier. L'auteur ne se dissimule pas les difficultés que présente l'usage d'un tel instrument. Cependant il est bien évident que la stylistique est directement intéressée à l'exploitation de cette méthode. Dans la mesure où le style est un écart, son étude relève de cette science des écarts qu'est la statistique. On pourra alors substituer des résultats chiffrés aux appréciations subjectives et vagues. On sera également préservé d'un certain nombre d'illusions et d'erreurs (la pauvreté du vocabulaire de Racine, par exemple), en évitant de prendre pour un choix plus ou moins conscient de l'auteur, ce qui relève uniquement du hasard. D'ailleurs, les perspectives qu'offre la statistique appliquée à la linguistique apparaissent comme beaucoup plus larges. « Nous savons fort peu de choses sur les lois statistiques auxquelles obéissent les faits de langue et de style. Il faudra encore beaucoup d'expériences et de vérifications pour connaître les modèles statistiques qui décrivent ces faits. Les tâches ne manquent pas. » (p. 217).

M. Muller nous donne, dans cet excellent manuel, le moyen d'aborder cette discipline, dont il est un des maîtres, et mieux encore, grâce à la clarté de la présentation, aux nombreux exemples, le désir de nous « initier à la statistique linguistique » ; à certains, peut-être, il donnera le goût d'aller bien au-delà d'une simple initiation.

Jean BOURGUIGNON.

Georges MATORÉ, *Histoire des dictionnaires francais*. Larousse, Paris, 1968. Coll. La Langue vivante. 1 vol. de 278 p.

Par sa thèse *Le vocabulaire et la Société sous Louis-Philippe*, publiée en 1951, M. G. Matoré a donné aux études lexicologiques en France une orientation nouvelle. Il a précisé que la lexicologie a pour objet d'établir, de délimiter et d'étudier les champs notionnels qui caractérisent une société. D'autre part, il est l'auteur, avec quatre collaborateurs, du *Dictionnaire du vocabulaire essentiel*. L'élaboration de cet ouvrage a contraint son auteur à examiner avec soin et concrètement un certain nombre de problèmes qui se posent au lexicographe. Le présent volume prend sa source dans cette double expérience. Dans sa préface, M. Matoré remarque que si la lexicologie a fait l'objet d'études d'ensemble de valeur, la lexicographie, moins favorisée, pour des raisons faciles à discerner, n'a pas donné lieu à des études historiques et critiques accessibles à l'ensemble du public. Il est curieux de constater qu'au même moment à peu près, M. Robert-Léon Wagner, déplorant de son côté cette carence, publiait un fascicule destiné à la pallier. L'intérêt d'une telle synthèse est évident : le grand public cherche à s'informer, les étudiants ont besoin

de disposer de notions précises et groupées et les chercheurs de voir à quels résultats ont abouti leurs travaux.

L'ouvrage comprend trois parties. La première a pour titre « Dictionnaire et Société ». On y retrouve les principes fondamentaux dont M. Matoré a donné la définition et les applications dans « La méthode en Lexicologie ». A partir de cette idée qu'un dictionnaire est une œuvre de l'esprit et qu'il est relié à une civilisation et à un milieu linguistique, il tente de « marquer les rapports qui existent entre un dictionnaire et la société qui lui a donné naissance ». Il aborde d'abord les problèmes difficiles que pose le mot : sa nature complexe, ses rapports avec la notion qu'il représente, les associations dans lesquelles il entre, puis l'utilisation des champs notionnels en lexicographie.

M. Matoré pose une question à laquelle, semble-t-il, personne n'a pensé, et sur laquelle il revient plusieurs fois, celle de l'adaptation du dictionnaire à son public. « Peut-on proposer une définition du dictionnaire ? » se demande-t-il ensuite et il constate que la réponse comporte quelques difficultés. Enfin, il montre dans quelle mesure la lexicographie est le reflet de la société, comment la conception du « genre » a évolué.

La seconde partie présente l'histoire des dictionnaires. L'auteur remonte jusqu'aux textes lexicographiques de l'antiquité, qu'on ne saurait appeler des dictionnaires au sens actuel du terme, passe au moyen-âge, où il n'existe pas non plus de véritables dictionnaires. Une place particulière est faite aux « glossaires ». Puis, période par période, sont examinées les productions lexicographiques, dont le nombre croît à mesure qu'on avance dans le temps. Cet inventaire est très complet et très minutieux. Chaque dictionnaire est examiné, analysé, jugé avec autant d'objectivité que de compétence. De plus sont présentés, avec une largeur de vue remarquable, les rapports très complexes qui unissent ces ouvrages à la langue qu'ils ont pour tâche d'inventorier. Les indications données au début sur « la lexicographie, reflet de la société », sont reprises et complétées. Les dictionnaires n'apparaissent plus comme des œuvres mortes, abstraites, mais comme le miroir véritable de la pensée linguistique d'une époque : la langue est toujours reliée à la vie. Ce n'est d'ailleurs pas là un des moindres attraits de ce livre. On partagera sans aucun doute l'admiration de M. Matoré pour le *Dictionnaire Général* et pour le *Dictionnaire du Français contemporain*, mais on le trouvera peut-être un peu sévère pour le « Robert ». Cette partie se termine par un chapitre intitulé « Les dictionnaires de l'avenir. » M. Matoré regrette qu'aucun dictionnaire original n'ait vu le jour depuis 1900, et nous regrettons, pour notre part, que le projet auquel son nom était associé n'ait pas abouti. L'idée des trois séries de dictionnaires (dictionnaires destinés au grand public et fondés surtout sur l'usage actuel du français, recueils lexicographiques pour le public cultivé, dictionnaires spéciaux pour les savants) paraît une idée intéressante. Il envisage la confection d'un Dictionnaire de la langue des XIXe et XXe siècle, que l'on connaît fort mal, d'un nouveau Dictionnaire Général, dont la réalisation paraît très urgente — tâche à laquelle Duraffour, notre maître regretté, s'était attelé et sur laquelle il a épuisé ses forces —, d'un Nouveau Littré (Dictionnaire historique du français moderne), enfin des dictionnaires descriptifs : de l'ancien français (980-1480), de la Renaissance (1480-1630), de la langue classique (1630-1690), de la langue du XVIIIe siècle (1690-1789). Les lexicographes ne manquent pas de travail ! Mention est faite du Trésor de la langue française en cours d'élaboration à Nancy. On relève à son propos une phrase plutôt inquié-

tante : « On peut se demander... si l'idée d'un « trésor » n'appartient pas à un stade dépassé de la science ».

La troisième partie passe en revue « les éléments du dictionnaire ». M. Matoré parle ici non en théoricien mais en lexicographe qui a dû se mesurer avec des problèmes pratiques. Il s'est posé pour son propre compte toutes les questions qui se posent à un auteur de dictionnaire : le nombre des mots, leur classement (la querelle est toujours ouverte entre partisans de l'ordre alphabétique et partisans de l'ordre idéologique), le choix des mots — quels sont ceux qui doivent figurer dans le dictionnaire, étant donné la diversité des vocabulaires (usuel, technique et scientifique, populaire, argotique etc...) ? —, la question épineuse de la définition du mot (il existe déjà sur le sujet une littérature abondante !), le classement des sens, le choix des exemples et leur nombre (exemples littéraires ou français parlé, exemples inventés ?). Enfin il faut examiner la place que l'on doit accorder à l'étymologie et à l'histoire du mot, à son orthographe (la réforme !), à sa prononciation. Sur tous ces points l'auteur examine les réponses fournies par les principaux auteurs de dictionnaires et il définit, d'après son expérience, sa position personnelle.

Il faut ajouter que le livre se lit avec plaisir parce qu'il est écrit dans une langue excellente et claire et aussi parce que l'on perçoit l'enthousiasme, l'élan avec lequel il est écrit. Il se lit avec grand profit car on acquiert à sa lecture un certain nombre de connaissances et d'autre part cette lecture permet de préciser certaines vagues impressions éprouvées à l'usage de tel ou tel dictionnaire. Deux petites erreurs se sont glissées dans le texte : p. 72 Scipion Dupleix est appelé Simon, et p. 115 Nodier est accusé d'avoir baptisé le dictionnaire de Boiste « Plan-Lexique ». Ce n'est pas grave, mais il paraît difficile de souscrire à l'affirmation de la p. 96 : « Les œuvres de Saint-Thomas d'Aquin et de Vincent de Beauvais, auxquelles on pourrait ajouter les « sommes profanes » comme le *Roman de la Rose*, sont... des résumés de connaissances qui valent davantage par des qualités d'exposition que par l'exactitude des faits ou l'originalité des idées ; aucune vue systématique, aucune conclusion d'ensemble ». La *Somme Théologique* est tout de même autre chose que le *Roman de la Rose* !

Jean BOURGUIGNON.

Robert MARTIN, *Le mot « Rien » et ses concurrents en français (du XIVe siècle à l'époque contemporaine)*. Préface de Gérard Moignet. Paris, Klincksieck, 1966. Bibliothèque française et romane. Série A, XII. 1 Vol. de X + 329 pages.

Cette excellente monographie pourrait servir de premier chapitre à une étude plus vaste, que personne jusque là n'a osé entreprendre, celle du système des indéfinis. M. R. Martin a, semble-t-il, posé un premier jalon en établissant, dans son introduction, un tableau où il s'essaye à une classification des indéfinis. Peut-on espérer qu'un jour, malgré le travail qu'il assure auprès de M. Imbs à Nancy, il nous donnera cet ouvrage ? Et même, sa collaboration à l'élaboration du Trésor de la langue française lui permettra, comme elle le lui a permis dans la présente étude, de poser et de résoudre les problèmes d'une manière originale. En effet M. R. Martin déclare, à la première ligne de son Introduction : « Si nous entreprenons dans cette thèse l'étude d'un mot grammatical, c'est presque autant, sans paradoxe, par souci de lexicographe que par intérêt propre pour la syntaxe », et il ajoute : « Nous voudrions donner à ce travail une orientation

telle qu'il puisse servir aussi de point de départ à des considérations proprement lexicographiques ». C'est dire qu'il entend orienter ses recherches de telle façon que les dictionnaires puissent en retirer quelque bénéfice. Ainsi s'explique la place accordée aux rapports entre la grammaire et le lexique, de même l'intérêt accordé à la substance lexicale des éléments décrits. Pour cela, les exemples ont été multipliés — M. R. Martin dispose évidemment d'une documentation abondante — et une attention particulière est portée à l'étude des séquences lexicalisées. On sera sensible, dans cette introduction, au souci de préciser les préoccupations qui doivent être celles des lexicographes dans l'élaboration des dictionnaires modernes.

L'ouvrage est divisé en deux grandes parties : la première étudie le mot « Rien » sur le plan synchronique, en français moderne, et, dans la seconde, l'auteur suit l'évolution historique de ses emplois en partant, malgré la précision fournie par le sous-titre, des plus anciens textes, mais en insistant sur le Moyen Français.

La première partie examine successivement les trois situations fondamentales dans lesquelles fonctionne le mot « Rien ». Utilisant la terminologie de Damourette et Pichon, M. R. Martin distingue :

1° l'emploi en atmosphère forclusive (Je me refuse à rien effacer de ce petit livre.),

2° l'alliance avec le « discordanciel » ne (Rome a choisi mon bras, je n'examine rien.),

3° « Rien » négatif par lui-même (Il meurt pour rien).

Mais l'essentiel, pour l'auteur, n'est pas de classer les différents emplois de « Rien » et de se contenter d'une description des différents syntagmes dans lesquels il figure, mais bien de montrer comment s'expliquent les effets de sens, parfois différents et même opposés, que livre le mot. C'est en faisant appel à l'enseignement de Gustave Guillaume que M. R. Martin découvre une solution à ce problème ; une solution, et non pas la solution, car certains critiques en ont proposé d'autres. Cependant, on doit reconnaître, à condition d'écarter toute idée préconçue, suivant une expression chère au maître, l'élégance de la démonstration. M. G. Moignet dans sa Préface a clairement montré la dette de M. R. Martin à l'égard de Gustave Guillaume, dont la théorie du temps opératif lui permet de résoudre les problèmes posés par le mot « Rien ». Celui-ci, en effet, est tantôt quasi-positif et peut être l'équivalent de « quelque chose » (N'attends pas que je te demande rien), tantôt semi-négatif, il se borne alors à parfaire le mouvement négatif (mais enfin mes efforts ne me servent de rien), tantôt il est négatif par lui-même (cela vaut mieux que rien).

« Si « Rien » signifie tantôt la notion positive de « chose », tantôt celle, négative, de « néant », c'est qu'il est le signe, non point d'une notion statique empruntée à l'expérience humaine du monde extérieur, mais d'une pure opération mentale, constructrice du négatif par restriction du positif. » (Préface, p. VII). Ainsi se retrouve la notion guillaumienne fondamentale (découverte à propos du mode dans le verbe. Cf. *Langage et Science du langage*, p. 13) d'un « avant » et d'un « après », postulant celle d'un mouvement, d'un cinétisme. Le contenu du mot « Rien » s'interprète comme un mouvement vers la nullitude : « Une tension allant du plus au moins, tel est le support notionnel du mot « Rien », pure forme mentale mise en position de matière ». « Or, ce mouvement est nécessairement sous-tendu par du temps, si réduit qu'on l'imagine : ce temps opératif peut être interrompu par saisie à n'importe quel instant de son déroulement, selon ce que requiert la nature du discours à faire » (Préface, p. VIII). On sait que cette vue nou-

velle, exploitée par Gustave Guillaume pour la première fois dans *Temps et Verbe*, s'est révélée très féconde. Ses disciples ont montré qu'elle permettait de fournir des solutions à des problèmes qui jusque là n'en avaient pas trouvé. Dans le cas de « Rien », trois saisies principales peuvent être opérées ; une saisie précoce qui rend compte des emplois en atmosphère forclusive ; le mouvement vers la nullitude n'est qu'amorcé et le contenu du mot n'est pas encore dégagé entièrement du positif, ce qui explique la possibilité pour lui d'une substitution avec « quelque chose » ; une saisie plus tardive, correspondant aux emplois en alliance avec le « discordanciel », explique la valeur de semi-négatif de « Rien » ; enfin, une saisie très tardive, lorsque le mouvement atteint la nullitude, explique la valeur franchement négative et l'inutilité du « discordanciel ».

Deux chapitres sont consacrés, l'un à des problèmes syntaxiques particuliers, l'autre aux emplois substantifs.

La seconde partie reprend les divisions de la première, mais étudie, cette fois, l'histoire du mot « Rien ». M. R. Martin fournit ici un nombre très important d'attestations du mot. En réalité ses observations s'appuient sur un dépouillement encore plus complet, mais des nécessités matérielles l'ont contraint à abréger ses listes d'exemples. Il est bon cependant de le savoir pour apprécier, en même temps que le labeur, le sérieux de l'enquête. L'auteur, ici, se rend compte que le principe d'explication utilisé en synchronie est valable pour toutes les époques du français, ce qui confirme la valeur de l'hypothèse. M. R. Martin, dit encore M. G. Moignet, « a pu suivre dans l'histoire de notre langue le développement de la mise en œuvre du même schème mental, avec des conséquences expressives de plus en plus riches d'âge en âge. Et il en est venu à constater, ce qui semble d'un haut intérêt, l'existence d'un parallélisme entre ce qui s'est passé dans le temps historique et ce qui se passe, à toute époque, au sein du temps opératif constructeur du mot « Rien ». La capacité négative de « Rien » croît au cours de l'histoire parce que, dans le temps opératif qui lui sert de support, la possibilité a été découverte d'aller de plus en plus loin par rapport au positif initial ».

En appendice, une série de tableaux permet d'apprécier chez les auteurs, depuis le texte de la Passion de Clermont jusqu'à Scarron, la fréquence de « Rien » par rapport à celle de ses concurrents et la distribution des diverses situations dans lesquelles il fonctionne. Avec la bibliographie, très soignée, et l'Index des mots et des notions se termine cet ouvrage intelligent et riche dont on ne peut que féliciter très vivement l'auteur.

Jean BOURGUIGNON.

Méthodes de la Grammaire. Tradition et Nouveauté. Bibliothèque de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Fasc. CLXXV. Paris, Les Belles Lettres, 1966. 1 Vol. de 196 pages.

Un colloque s'est tenu à Liège du 18 au 20 novembre 1964, dans le cadre de la semaine culturelle danoise pour confronter les diverses méthodes mises en pratique dans le domaine de la science grammaticale. Des grammairiens belges, danois et français, parmi les plus connus, y participaient, et le présent volume en contient les actes. Étant donné que le contenu des diverses communications, réduites en étendue au strict minimum, est dense au point de défier toute tentative de réduction, je me contenterai d'en donner les titres avant de suivre M. Wagner dans sa conclusion.

Andreas BLINKENBERG : « Réflexions épistémologiques sur la divergence des méthodes

de la grammaire », p. 19-41 et Discussion, p. 41-48. Constat de l'existence de théories en apparence divergentes et multiformes. Essai pour présenter ces divergences comme formant un système global de possibilités méthodologiques.

André MARTINET : « L'autonomie syntaxique », p. 49-59 et Discussion, p. 59-64. Trois façons de marquer les rapports entre les éléments de l'énoncé. Les syntagmes pourvus d'un indicateur de fonction sont des syntagmes autonomes.

Robert-Léon WAGNER : « Grammaire-Analyse-Signification », p. 65-75 et Discussion, p. 75-77. « Étant admise la légitimité, l'unité efficace de la nouvelle grammaire, peut-on penser que ses descriptions épuisent tout ce que les linguistes ont à dire sur un état de langue donné ? Je prévois évidemment une réponse négative. » Grandeur et faiblesse du structuralisme. « Les structuralistes sont, au fond, des mentalistes qui s'ignorent ».

Holger STEN : « Les grammairiens scientifiques — et les autres », p. 81-89 et Discussion, p. 88-92. « Est-ce que nous ne pouvons pas tous accepter pour cette science la définition de Grévisse : La grammaire est l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue ? » Que penser des « puristes » et des grammairiens amateurs ? Définition de la place de la grammaire dans la culture générale et du rôle important que le grammairien est appelé à jouer.

Bernard POTTIER : « Les mécanismes supposés par le passage des catégories de langue à la syntaxe du discours », p. 92-97 et Discussion, p. 97-104. L'importance de la discussion comparée à la brièveté de la communication fait apparaître l'extrême condensation du texte de M. Pottier (selon une habitude qui lui est chère) et la nécessité de le commenter. Comment se fait la construction d'un énoncé ? Par impulsions touchant des zones sequentielles, à l'intérieur desquelles la construction n'est pas linéaire.

Albert HENRY : « Linguistique structurale et esthétique littéraire : Un essai d'explication de « Enfance » de Rimbaud », p. 105-120 et Discussion, p. 121-127. Un texte hermétique, dont l'auteur de la belle étude sur Saint-John-Perse donne une clef, en recourant à une analyse linguistique conduite d'après les principes de la Syntaxe structurale de Tesnière.

Knud TOGEBY : « Les pronoms interrogatifs-relatifs et les conjonctions de subordination », p. 131-136 et Discussion, p. 136-139. Tentative séduisante de regrouper les pronoms interrogatifs, les pronoms relatifs et les conjonctions de subordination traités en trois chapitres différents dans les grammaires traditionnelles.

Maria HOORENBEECK et Guy de POERCK : « Méthodes d'approche de la syntaxe des plus anciens textes français », p. 141-154. Pas de discussion. Deux problèmes précis sont examinés : 1° Nature de l'opposition *de tous côtés/de tous les côtés*. 2° Nature de « tout » dans le type « il est tout content ». Conclusions nouvelles et originales.

Jörgen SCHMITT JENSEN : « Les syntaxèmes, « phonèmes » de la syntaxe. Un essai pour élargir les cadres de la morpho-syntaxe traditionnelle en systématisant les éléments contextuels qui déterminent la structuration de la phrase », p. 155-179 et Discussion, p. 179-182. Le « syntaxème » est un nouveau mot que propose l'auteur de la communication. « Est « syntaxème » tout facteur fonctionnel qui contribue à créer une situation syntaxique, c'est-à-dire à assurer un remplissage monovalent d'une place émise. Les « syntaxèmes » se manifestent par leur capacité d'empêcher que des syncrétismes locaux deviennent contextuels, ou à assurer un remplissage tout court ». La démonstration est conduite à l'aide de la langue italienne.

Dans le rapport final M. Wagner s'est efforcé de tirer les conclusions de ce colloque, p. 185-190. Il constate d'abord que, conformément au programme établi, les auteurs des communications ont effectivement parlé de « Tradition » et de « Nouveauté » dans les Méthodes de Grammaire. Il se félicite que soient tombées « ces barrières artificielles que l'anecdote dresse entre traditionnalistes et structuralistes ». Mais, malgré certains rapprochements qui ont pu s'opérer sur des points particuliers, le rapporteur se voit contraint d'admettre « que minimes (à la fois par le nombre et l'importance) sont les cas où, au terme d'une discussion sur le fond, nous avons réalisé un accord sans réserves ». Chacun est demeuré ferme sur ses positions. Et plutôt que de tenter une impossible synthèse, M. Wagner s'interroge sur la signification du fait qu'il y a au moins deux types de traditionnalistes et au moins trois types de structuralistes. Les différences sont très nettes parce qu'il s'agit de linguistique et de grammaire. Elles ne tiennent pas à la différence d'âge : « A mon sens... « tradition » et « innovation » ne sont pas à interpréter en termes de succession ; les positions opposées que ces deux mots symbolisaient dans le titre de notre colloque sont depuis toujours, je pense, des attitudes fondamentales qui s'opposent ». Peut-on espérer une solution de ce conflit ? M. Wagner ne le croit pas pour deux raisons : La nécessité de ne parler de la langue qu'en termes de langue. Situation unique dans les sciences et condition contraignante ! Les structuralistes ont raison quand ils tentent d'y échapper. Ils rendent ainsi un grand service à « notre science... en tentant de déterminer entre eux et l'objet de leur étude cette distance qui existe entre les minéraux, les végétaux, les corps et les minéralogistes, les botanistes, les biologistes et les médecins ». Le manque d'accord ensuite et « sur les termes de base eux-mêmes avec lesquels nous travaillons » et « sur ce qu'ils recouvrent ». La tâche la plus urgente serait d'organiser d'autres colloques pour « accorder et harmoniser notre vocabulaire et les points de vue qu'il indique ».

Mais M. Wagner refuse de terminer son rapport sur « ces vues désabusées ». Il reconnaît volontiers qu'il retire de ces travaux « une quantité de profits positifs » et il déclare, et « bien haut » que « la nouvelle grammaire donne en une infinité de cas des leçons à l'ancienne ».

J. Bourguignon.

Marcel Cohen, *Histoire d'une langue : le français*. 3e édition. Éditions sociales. Paris, 1967. 1 vol. de 516 p.

Cette nouvelle édition de l'*Histoire d'une langue* comporte par rapport à celles qui l'ont précédée un nombre assez important de modifications. Si l'essentiel du texte primitif, dont on connaît la solidité, demeure, des corrections viennent l'améliorer et des additions l'enrichir. Des précisions sur de nombreux points de détail sont ajoutées, certaines observations sont formulées avec une plus grande clarté, quelques paragraphes, jugés inutiles, disparaissent. Les textes destinés à illustrer l'évolution du français sont plus nombreux. Le dernier chapitre, le plus important puisqu'il comprend les pages 333 à 403, a été complètement récrit. Dans la première édition, en effet, le volume se terminait par un tableau du français vers 1940. L'auteur l'a remplacé par une étude de la période 1939-1965, dont il décrit la physionomie avant d'en venir à un essai de tableau de la langue contemporaine. Enfin le nombre de pages consacrées aux références bibliographiques passe de 19 à 56. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'ensemble est conçu pour

permettre au lecteur de se reporter à des travaux qui lui permettront de mieux compléter l'étude. Dans les Références sont également placées « quelques citations dont les noms d'auteurs figurent à l'index. Il y est aussi traité brièvement de certains sujets ayant donné ou donnant lieu à controverse, également avec insertion de noms à l'index. » Ainsi le texte se trouve allégé et sont supprimées les notes en bas de pages. L'index lui-même est beaucoup plus copieux et détaillé que celui de la première édition ; il permet une consultation aisée de l'ouvrage. Une feuille d' « Errata » permet de corriger quelques fautes typographiques et de réparer quelques erreurs.

L'originalité de cette histoire du français n'a pas échappé aux lecteurs des éditions précédentes. Le succès qu'elle a rencontré est la preuve de son intérêt. M. M. Cohen, linguiste et grammairien éminent, domine tous les problèmes qu'il traite : il peut ainsi, dans une langue claire et simple, accessible à tous, dégager de la multitude des faits, pour chaque période étudiée, les lignes maîtresses de l'évolution du français. Les vues personnelles, parfois exprimées avec vigueur, comme dans les « Regards », les perspectives neuves sont abondantes. Il ne s'agit pas de description froidement objective, mais d'une histoire dans laquelle l'auteur s'engage tout entier avec l'amour qu'il porte à sa langue. Sociologue aussi, M. M. Cohen a voulu mettre en rapport les faits de langue avec les événements et les faits de civilisation en général. Il ne cache pas l'orientation politique qui est la sienne et qui commande, en ce domaine, ses jugements et ses interprétations. Tous ne le suivront pas ici avec autant de docilité que sur le plan proprement linguistique, encore que certaines vérités soient bonnes à entendre. C'est d'ailleurs une idée très juste et très féconde, dont M. Matoré et ses disciples ont tiré le parti que l'on sait, de ne pas considérer l'histoire du français hors du milieu où il s'est constitué et développé. Si, comme le dit M. M. Cohen, la linguistique « cherche à définir les systèmes d'expression, elle pense [aussi] à scruter les rapports entre les types de sociétés et le fonctionnement des langages », et « connaître les grandes lignes de son histoire [du français] est utile pour tous ceux qui s'intéressent à la science des sociétés ».

Il faut féliciter M. M. Cohen qui a mené à bien ce travail, avec courage, malgré l'état de sa vue. C'est un grand mérite pour un linguiste de reprendre, pour l'améliorer et le compléter, un livre dont il pouvait se déclarer, à juste titre, satisfait.

Jean BOURGUIGNON.

Frédéric DELOFFRE, *La Nouvelle en France à l'âge classique*. Collect. Orientations. Didier, Paris, 1967, 1 vol. de 130 p.

Il appartenait évidemment à l'éditeur de Marivaux, de Guilleragues et de Robert Challe de nous donner cette esquisse d'une histoire de la Nouvelle en France jusqu'en 1715. Histoire ni systématique ni suivie, car, nous dit l'auteur, une telle synthèse, pour diverses raisons, n'est pas possible dans l'état actuel de nos connaissances. Les points de repère fournis permettent de suivre l'évolution du genre. M. Deloffre précise d'abord dans le premier chapitre « les Origines de la nouvelle en France » — précaution nécessaire — ce qu'il faut entendre par « nouvelle » « sans s'abuser sur les dénominations employées » et trace l'histoite du mot jusqu'à ce que l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles* le fasse passer d'Italie en France. Deux œuvres de la Renaissance retiennent son attention : l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre et *Le Printemps* de Jacques Yver. Le second chapitre nous conduit de la « Novela » espagnole à la nouvelle française. Ce sont

les *Nouvelles exemplaires* de Cervantès qui ont exercé la plus nette influence sur les écrivains français. Elle les ont conduits à opposer aux interminables romans précieux des récits courts, témoignant d'une recherche consciente de la vraisemblance et du naturel : ce sont les *Nouvelles françaises* de Ch. Sorel, les nouvelles intercalées par Scarron dans son *Roman Comique*, les *Nouvelles françaises* de Segrais. Le chapitre suivant étudie la période de 1660 à 1680. Elle se caractérise par la disparition du roman et le triomphe des petits genres. *La Princesse de Montpensier* qui prélude à *La Princesse de Clèves*, marque une rupture avec « les errements de la littérature romanesque ». Désormais, ce qui intéresse, ce ne sont plus les fictions mais, ainsi que le note Sorel, « le récit naturel des aventures modernes, comme on en met dans les histoires qu'on veut faire passer pour vraies, non pas seulement pour vraisemblables ». On s'explique dès lors l'influence des *Lettres Portugaises* de Guilleragues, le succès des *Nouvelles historiques* et la manière dont Mme de La Fayette composa sa *Princesse de Clèves*. Pendant la période de 1675 à 1690, dont l'étude fait l'objet du chapitre IV, « nouvelle, histoire, roman tendent à se fondre dans l'esprit du public et des auteurs ». Les « Sentiments du sieur du Plaisir sur les lettres et sur l'histoire avec des scrupules sur le style », ce traité qui dresse le bilan des acquisitions du genre narratif bref en France, permet de formuler une théorie du nouveau roman. La génération suivante va remettre en question « les fondements mêmes de la fiction romanesque ». C'est pourquoi le chapitre V traite du « Problème de l'illusion et [de] la crise de conscience du genre à la fin du XVIIe siècle ». Cette crise de conscience est provoquée par l'usage indiscret de l'histoire. Les écrivains qui cultivent les genres narratifs prennent conscience de leur situation paradoxale de gens qui mentent en sachant qu'ils mentent tout en prétendant qu'ils disent la vérité. Ce problème embarrasse des auteurs comme Hamilton, Le Sage et Marivaux (dans leurs premiers romans) et les pousse à chercher des solutions sur le plan technique. Enfin le dernier chapitre parle des « Histoires » de Robert Challe et de la restauration du genre romanesque (1713-1735). On y voit ce que *Manon Lescaut* et la *Vie de Marianne* doivent aux Illustres françaises. Dans le problème délicat qui oppose la vérité et la fiction, le genre de la nouvelle s'oriente vers des solutions, indépendantes de la biographie et de l'histoire, qui annoncent les théories de Diderot.

A cette étude d'histoire littéraire s'ajoutent les commentaires d'un certain nombre des textes qui sont cités. Ils occupent une dizaine de pages. Pour brefs que soient ces commentaires, ils fournissent des indications stylistiques fort précieuses : ainsi à propos d'un texte de Mme de La Fayette l'auteur nous offre une rapide étude de la structure de la phrase, riche en suggestions. La bibliographie vise à être pratique. Les indications données, qui ne se limitent pas à des titres d'ouvrages, se présentent comme un prolongement nécessaire des six chapitres du volume.

Un livre à la fois savant et pratique, dense et clair, dont nous pouvons dire qu'il rendra service autant aux professeurs qu'aux étudiants.

Jean BOURGUIGNON.

Roland DONZÉ, *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal. Contribution à l'histoire des idées grammaticales en France*. Berne, Éditions Francke. 1 vol. de 257 p.

La grammaire de Port-Royal marque une étape importante dans l'évolution des idées grammaticales. Avant elle on se réfère à l'usage, après elle on consulte la raison, à

savoir, comme l'écrit Nicolas Courtin, « le rapport que l'esprit trouve qu'un terme ou une expression ont avec des principes établis, certains et immuables ». Si la portée de l'œuvre de Lancelot et d'Arnaud fut énorme et immédiate, on peut, aujourd'hui, mieux en mesurer la valeur et les limites. Certains voient même, dans les auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée*, des lointains précurseurs de la grammaire d'aujourd'hui, en particulier de la grammaire générative (cf. Nic. Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, p. 16). C'est pourquoi l'on peut qualifier d'heureuse l'idée qu'a eue M. R. Donzé de nous offrir une analyse critique de l'œuvre des messieurs de Port-Royal. « Ce qui fait l'intérêt de la grammaire de Port-Royal, dit-il en conclusion, c'est qu'elle a voulu renouveler délibérément la pensée grammaticale traditionnelle. Elle fut conçue 1) comme une méthode « raisonnée » appliquée à l'étude des procédés « généraux » de l'expression : d'où son titre ; 2) comme un ensemble de principes cohérents, et de vérités bien déduites : d'où son art de la définition ; 3) comme une explication de la langue par l'acte de l'esprit qui juge ou conçoit : d'où ses rapports avec la « Logique ». C'est plutôt qu'un recueil de remarques, de règles ou de recettes, une réflexion sur la nature du langage ». C'est par là qu'elle conserve son actualité. En effet, des langues savantes ou vulgaires, Lancelot et Arnaud s'efforcent de dégager des principes communs et les définitions des parties essentielles du langage : en cela leur grammaire est « générale ». Puis, ils cherchent, non à exposer les faits, mais à les expliquer, et, de plus, ils tâchent de retrouver au terme de leur analyse, derrière les formes variables des langues, la raison universelle réglant les principes du langage : en cela elle est « raisonnée » (cf. F. Brunot, H. L. F. IV, 53).

Dans l'Introduction M. R. Donzé estime nécessaire, à juste titre, d'exposer le contenu des « Méthodes » de Lancelot avant d'aborder l'étude des conditions dans lesquelles la Grammaire et la Logique furent élaborées. Lancelot était un excellent helléniste, il connaissait fort bien une tradition grammaticale qui remontait à Aristote. Et si Arnaud a pensé la grammaire, c'est Lancelot qui l'a écrite. La première partie du livre traite de la « Méthode de Port-Royal ». L'auteur s'interroge sur l'influence de Descartes. On dit, en effet, qu'avec l'œuvre des « messieurs » le cartésianisme entra dans la grammaire. Cette affirmation, M. R. Donzé la nuance en montrant comment l'influence scolastique de la tradition médiévale est venue se combiner avec celle de la philosophie cartésienne. « Arnaud a parfaitement compris Descartes ; et, s'il applique dans sa grammaire la méthode démonstrative [la méthode de la synthèse, opposée à celle de l'analyse, propre à la recherche], c'est en connaissance de cause ; non pas qu'il imagine qu'elle convient parfaitement à la nature d'un ouvrage qui se propose de donner au lecteur une explication raisonnée d'un ensemble de règles et de connaissances acquises, réunies en un corps de doctrine organiquement lié, et dont il ne s'agit que de démontrer la justesse. » L'étude du chapitre célèbre sur le verbe va permettre de faire comprendre très clairement ce qu'est cette méthode. Ensuite, l'auteur situe la *Grammaire générale* par rapport à la théorie du bon usage, et montre, sur le cas précis du nom sans article qui ne saurait être suivi du pronom relatif (la fameuse règle de la flèche), tout ce qui sépare le précepte de Vaugelas des procédés de ces messieurs.

La *Grammaire* est divisée en deux parties de longueur inégale (six et vingt-quatre chapitres) : la première traite de ce que sont les signes par leur nature, c'est-à-dire en tant que sons et caractères, la seconde, de leur signification, c'est-à-dire la manière dont les

hommes s'en servent pour signifier leurs pensées. M. R. Donzé ne conduit pas son analyse en suivant le texte chapitre par chapitre, mais il regroupe le contenu sous deux rubriques générales : I. Les mots (objet de la 2e partie de son livre). II. Les fonctions (objet de la 3e partie). Trois chapitres explicitent ce qui concerne les mots : 1. La théorie du signe (quelle est pour Arnaud et Lancelot la conception du mot). 2. Les parties du discours (la division adoptée par la Grammaire est originale, elle traite d'abord du « nom », substantif et adjectif, de l'article, du pronom, de la préposition, de l'adverbe, ensuite du verbe, de la conjonction et de l'interjection). 3. La théorie des accidents (les six accidents fondamentaux retenus par Port-Royal : la voix, appelée l'espèce ; le mode et le temps qui intéressent le verbe ; le genre, le nombre et la personne qui se rapportent à plusieurs parties du discours). Trois chapitres également exposent ce qui relève des fonctions : I. L'analyse prédicative de la proposition. II. La théorie des propositions complexes et composées. III. Syntaxe de convenance et de régime. Cette étude présente, quant à la doctrine, trois aspects distincts : l'analyse des termes constitutifs de la proposition (sujet + liaison + attribut), l'analyse des rapports de rection, l'analyse des rapports de convenance.

Les idées grammaticales d'Arnaud et de Lancelot sont exposées, dans le travail de M. R. Donzé, avec beaucoup de clarté, l'analyse critique des textes de la *Grammaire* est conduite avec une grande maîtrise et une extrême finesse. Elle aboutit à des jugements précis et nuancés, situant l'œuvre de Port-Royal dans l'évolution générale de la grammaire, soulignant les découvertes, les perspectives neuves et marquant les déficiences. Ces textes sont éclairés par un recours constant aux autres productions de Port-Royal, en particulier à la *Logique*, sans laquelle la *Grammaire* ne se comprend pas. Également, des parallèles et des comparaisons avec les grammairiens antérieurs, contemporains ou postérieurs sont sans cesse institués : ils permettent de saisir exactement la dépendance ou l'originalité des deux auteurs en cause. La conclusion dresse un bilan de cette étude et porte un jugement d'ensemble sur la *Grammaire* de Port-Royal : ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas et pourquoi, enfin ce que les successeurs d'Arnaud et de Lancelot y ont trouvé. Des « Notes » très abondantes (il y en a 89 et de grande étendue parfois) viennent compléter et éclairer certaines notions ou affirmations contenues dans le corps du développement. La bibliographie, sans être exhaustive, est suffisamment complète pour contenter le lecteur le plus exigeant.

C'est donc un travail intelligent et minutieux qui vient compléter heureusement la thèse de Mme Carin Salhin sur Du Marsais. Il tient la promesse de son titre, car il est vraiment une contribution à l'histoire des idées grammaticales en France.

Jean BOURGUIGNON.

Louis GUILBERT, *La formation du vocabulaire de l'aviation. Glossaire de l'aviation de 1861 à 1891*. Larousse, Paris, 1965. 1 vol. de 712 p.

Louis GUILBERT, *Le vocabulaire de l'astronautique*. Publications de l'université de Rouen, s. d. [1967]. 1 vol. de 364 p.

Depuis leur parution les deux brillantes thèses de M. L. Guilbert ont eu le temps de pénétrer non seulement dans les bibliothèques des spécialistes mais dans celles du grand public. Mais comme ce sont des livres que le temps ne peut guère atteindre, il n'est

sans doute pas trop tard pour les signaler à l'attention de ceux à qui elles auraient échappé. L'aviation est venue après les chemins de fer et l'on peut considérer que l'ouvrage de M. Guilbert continue celui que nous avait donné M. P. J. Wexler, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France*. Cette étude recouvre les années 1778 à 1842 et celle de M. L. Guilbert, les années 1861 à 1891. Dans les deux cas il s'agit d'examiner comment un vocabulaire technique spécifique s'est élaboré. Il y a cependant deux différences. Le chemin de fer est né en Angleterre avant d'apparaître en France : avec le matériel et les conditions de roulage, il a fallu emprunter et adapter un certain nombre de mots. Il n'en est pas de même pour l'aérostation qui est née et s'est développée en France. D'autre part, on remarque que, en dehors de quelques termes plus lents à s'imposer, le vocabulaire ferroviaire s'est assez rapidement constitué, tandis que le vocabulaire de l'aviation mit davantage de temps à s'élaborer et à se fixer. Entre la voiture à vapeur et la locomotive il ne s'est pas écoulé beaucoup d'années et le chemin de fer, avant sa réalisation, ne hantait pas l'imagination des hommes. La date à laquelle l'auteur arrête son enquête, 1891, est justement celle où Clément Ader, au camp de Satory, est parvenu à faire voleter l'Éole : avant la réalisation de la machine, le vocabulaire — qui est encore le nôtre à l'époque de l'aviation supersonique — est constitué. Il y a eu les rêves des poètes et des romanciers (on se souvient de Rabelais, par exemple, au chapitre 51 du Tiers Livre) ; il y a eu l'aérostation — la première montgolfière date de 1783, mais depuis 1742 on parle de navigation aérienne — les inventeurs cherchent non seulement à s'élever mais à se mouvoir et à se diriger dans les airs. L'aviation a dû se dégager de son aînée et s'opposer à elle. L'histoire de ces trente années, note M. L. Guilbert, est marquée par des rivalités entre la conception du plus léger que l'air et celle du plus lourd que l'air : ce sont deux écoles qui s'affrontent. Il y a eu aussi les « inventeurs », les « bricoleurs » qui ont réalisé et souvent baptisé des modèles réduits, tel l'horloger mécanicien Joseph et son hélicoptère à vapeur.

Il y a d'abord dans l'ouvrage de M. L. Guilbert un important glossaire qui occupe la seconde partie du volume, mais il faut en parler en premier lieu puisque la première partie n'est, en somme, que son commentaire méthodique. Il était évidemment impossible de loger toutes ces références dans le corps de l'étude. Ce glossaire comprend 4016 numéros. Chaque terme est illustré d'un nombre plus ou moins important de textes de références ; les mots-clefs en sont généreusement pourvus (avion 74, hélicoptère 61, machine 58, navigation aérienne 56, etc.), ce qui permet de suivre leur histoire. L'examen du paragraphe intitulé « Corpus des textes dépouillés pour la constitution du glossaire » nous plonge dans la plus grande admiration. On évalue, en effet, la somme de patience et de travail qui a été nécessaire pour rassembler et étudier tous ces documents.

Venons-en à la première partie de l'ouvrage qui exploite les matériaux du glossaire en en présentant un tri significatif. Étant donné que les pionniers de ces techniques nouvelles étaient des savants ou des poètes et quelquefois les deux ensemble, le vocabulaire de l'aviation s'est constitué de manière assez fantaisiste : il semble que l'analogie linguistique ait joué un grand rôle. La Landelle était un ancien officier de marine et Ader s'intéressait au vol des oiseaux. C'est ce qui explique que le vocabulaire de l'aviation ait été emprunté à la physique, à la mécanique, à la marine et aux sciences naturelles. Le premier chapitre conduit, avec le syntagme « navigation aérienne », de l'aérostation à l'aviation. L'analyse des unités de signification qui gravitent autour de « navigation

aérienne » permet de voir comment se constitue un champ sémantique. Certains lexèmes passent d'une sphère conceptuelle à celle-ci par transfert de signification : c'est le cas des termes désignant l'activité de la navigation (navigation, nautique, navigabilité), l'instrument (navire, vaisseau, bateau, steamer, nef, nacelle), l'agent (navigateur, nageur, pilote), l'acte (naviguer, nager, voguer). D'autres sont purement et simplement créés : ce sont des néologismes. Les prototypes « aéronaute-aéronef » fournissent aéronavigation, aéronave, aéronavire, aéronat, ptéronef, hydronef, pantonef, aéronaval. Le second chapitre étudie, avec l'apparition d'un nouveau signe « aviation », le nouveau champ morpho-sémantique dont il devient le centre. C'est La Landelle qui a créé ce nouveau signe, avec le souci de trouver un radical qui permît la formation d'une série lexicale clairement motivée. Le premier paragraphe du chapitre examine plus spécialement cette série étymologique, tandis que le second met en parallèle les deux abondantes séries lexicales qui coexistent : la série de « aviation » et la série de « voler ». La transposition du mot « vol », du domaine des oiseaux dans celui de l'aéronautique, s'est imposé avec la réalisation d'appareils imitant les oiseaux. Les autres termes de la série, ne répondant pas à une donnée fondamentale de l'aviation (voleter, volatile), ne sont pas sortis de leur premier domaine de signification. Le verbe « avier » créé par La Landelle n'a pas pu lutter avec « voler ». Le paragraphe suivant passe en revue les manières de désigner l'instrument d'aviation. Après un foisonnement de néologismes (aéronef, ptéronef, etc.), l'apparition de groupes formés à l'aide des bases « machine » et « appareil », avec une prédominance de cette dernière, La Landelle est encore le premier à parler d'hélicoptère, mot calqué sur « orthoptère ». Un bon signe qui demeurera ! C'est ensuite le cas de « aéroplane » : la création de ce signe (qui remonte à J. Pline en 1855) tend à exprimer la notion de forme par opposition à celle d'aérostat ordinaire sphérique. Enfin le signe « avion », sur la datation duquel l'auteur apporte d'intéressantes précisions, remonte à la racine latine « avis », ce qui impose une comparaison avec les unités de signification voisines : oiseau mécanique et orthoptère. Dans le troisième chapitre « Vocabulaires de contexte » M. L. Guilbert examine les sciences connexes dans lesquelles la science nouvelle a puisé ses principes. En effet, durant la période historique choisie par l'auteur, l'aviation est tout autant une activité de recherche théorique qu'une activité pratique et technique. Quels sont alors les rapports entre le lexique de la physique, des mathématiques, de l'astronomie, de la météorologie, de la mécanique et le lexique de l'aviation ; entre les sciences naturelles et le lexique de l'aviation ; entre le lexique de la marine, le lexique des transports et celui de l'aéronautique ; enfin les rapports du contexte idéologique et social avec le vocabulaire de l'aéronautique ? En conclusion, le lexique de l'aviation naissante s'est constitué, pour partie, par des emprunts aux terminologies relevant d'une sphère d'activité connexe ou contigüe. Il s'agit là de néologismes d'emploi (par opposition aux néologismes de forme). D'abord théorique, l'aviation passe tout de même à la pratique : des modèles se construisent, des essais sont tentés et, en conséquence, des conceptions différentes de l'appareil d'aviation apparaissent. Le chapitre IV dresse le bilan du vocabulaire utilisé pour désigner les parties des appareils proposés et pour nommer les manœuvres dans lesquelles se décompose le vol d'un appareil d'aviation : aile, hélice, moteur, gouvernail (qui chevauche avec « queue »), nacelle. Le train d'atterrissage est, au début, appelé « pattes », même lorsqu'on envisageait des ressorts à tampons, d'où « pattes à ressorts » et « pattes à patins » ; il s'appelle aussi « béquilles »,

terme de marine qui désigne, selon Jal, les étais placés sous le flanc d'un navire échoué. Parachute, « vrai sauve-qui-peut, dont devra être pourvu tout voyageur aérien », écrit en 1863 La Landelle ! En dernier lieu, les manœuvres : l'essor, l'allègement, le soulèvement, l'enlèvement, le décollage — tous les termes du « départ » — puis l'arrivée au sol avec l'atterrissage, le port, la gare, etc. Ultime chapitre de l'étude : les conditions linguistiques. M. L. Guilbert analyse avec minutie les syntagmes nominaux avec leurs différentes bases, les syntagmes constitués d'adjectifs et d'ensembles prépositionnels, ceux dont la structure prend la forme base + adjectif, ou base + de + nom, les composés synthétiques, dont quelques uns présentent une curieuse figure ! « L'élément « aéro », qui occupe une place dominante dans le champ sémantique de l'aéronautique, permet de suivre d'une manière précise le processus d'évolution du statut d'un premier élément de composition dans un champ sémantique spécifique ». Les autres éléments préfixés, sauf auto-, hydro-, para-, ne jouent pas un rôle très caractérisé. Au cours de cette étude M. L. Guilbert est amené à confirmer, sauf quelques exceptions, de nombreuses lois du lexique soit sur la formation des mots nouveaux, soit sur le rôle des affixes.

Une conclusion très fortement charpentée ramasse ces constatations d'ordre général : rapport du signe et de la chose signifiée, rapports du signifiant et du signifié, lexique technique et structure, lexicalisation et unités lexicales, spécificité du vocabulaire technique. Les dernières lignes montrent l'intérêt de toutes ces recherches sur le plan linguistique : « Il s'avère ainsi que l'étude d'un vocabulaire technique n'est pas seulement une recherche concernant un secteur spécial du lexique, mais qu'elle révèle des mécanismes linguistiques qui expliquent certains aspects du fonctionnement de la langue ». L'auteur a su constamment dépasser l'objet étroit de sa recherche. Bibliographie abondante et Index des unités de signification citées ou analysées terminent le volume.

La thèse complémentaire, *Le Vocabulaire de l'astronautique*, pourrait paraître avoir le même objet que le précédent ouvrage. En fait, M. L. Guilbert s'y est attaché seulement à étudier la diffusion du lexique de cette nouvelle technique à l'occasion d'événements limités en nombre et strictement situés dans le temps, entre 1961 et 1963. C'est-à-dire qu'il entend se contenter de préciser les termes dont s'est servie la presse pour rendre compte des exploits astronautiques depuis le vol de Gagarine et celui de Valentina Terechkova. C'est donc une enquête à travers la presse écrite, grâce à laquelle il sera possible d'étudier comment le vocabulaire technique spécialisé s'introduit dans le vocabulaire de masse. Deux parties dans ce travail. La première est un glossaire du vocabulaire de l'astronautique recueilli dans la presse. Les unités de signification sont distribuées en cinq tranches correspondant à chacun des cinq exploits dont la presse a successivement parlé. Chaque unité de signification est explicitée par une citation tirée d'un quotidien ou d'un hebdomadaire. La deuxième est une description du vocabulaire astronautique tel qu'il apparaît dans la presse. Et là, l'auteur étudie le champ sémantique de l'astronautique, les traits distinctifs du vocabulaire d'astronautique employé par la presse et enfin les structures morphologiques de ce vocabulaire. Les conclusions que M. L. Guilbert tire de cette enquête sont particulièrement intéressantes au point de vue linguistique et rejoignent celles qu'il avait formulées dans sa thèse principale : en particulier, la constatation du petit nombre de mots étrangers qui, à l'occasion d'événements survenus en pays étrangers, dont il a été parlé en langue étrangère avant de l'être en français, ont accédé au titre de « xénismes permanents ».

Ce sont deux grands livres qui font honneur à leur auteur, autant par l'étendue de l'information que par la rigueur exemplaire de la méthode.

Jean BOURGUIGNON.

W. Theodor ELWERT, *Italienische Metrik*, München (Hueber), 1968, 192 pages.

Les traités de versification italienne dont nous disposions jusqu'ici sont en nombre très restreint et ne correspondent plus, par leur date de publication, à l'état actuel des recherches. Abstraction faite de quelques sommaires précis, les présentations d'ensemble les plus récentes, celles de P. E. Guarnerio et de F. Flamini, remontent à 1913 (3e éd.) et 1919 ! En outre, il n'existait aucun manuel destiné aux non-italophones, lacune d'autant plus regrettable que, pour ceux-ci, l'étude du vers italien soulève plusieurs problèmes particuliers dont les manuels italiens ne traitent guère. Ainsi, la *Italienische Metrik* de M. Th. Elwert, auteur à qui nous devons également un excellent *Traité de versification française* (Paris, 1965, éd. allemande ²1966), répond à un réel besoin des études de philologie italienne. Les qualités scientifiques et pédagogiques de ce nouveau manuel systématique et historique, l'exactitude objective et la parfaite clarté de l'exposé, méritent toute notre admiration. Il offre une très bonne initiation de base et en même temps, par le renvoi aux problèmes controversés et leur discussion, de nombreuses suggestions pour des recherches plus approfondies. L'auteur tient largement compte des particularités prosodiques ou terminologiques qui pour les étudiants étrangers ont besoin d'être expliquées ; il signale les principales divergences soit par rapport à l'allemand soit par rapport aux autres langues romanes et consacre un chapitre particulier aux essais tendant à imiter les mètres antiques qui en Italie jouent un rôle bien plus important que dans les autres pays romans (la *poesia metrica* ou *barbara*, p. 148-174). Un facteur qu'il n'aurait pas été inutile de mettre davantage en évidence, c'est le rôle de la musique et ses répercussions sur la versification.

Le premier chapitre (« Silbenzählung », p. 13-47) traite du décompte des syllabes et des différentes possibilités de résoudre la rencontre de deux voyelles, c'est-à-dire synérèse, diérèse, synalèphe, dialèphe, élision (on ne comprend pas très bien pourquoi l'examen de l'enjambement, lui aussi, figure sous la rubrique « Silbenzählung »). Retraçant l'historique des différents phénomènes, M. Elwert fait ressortir entre autres l'influence souvent décisive de la poésie provençale sur la création lyrique des premiers siècles (par exemple la fréquence de la dialèphe), le prestige dont jouissait à plusieurs égards l'exemple de Pétrarque, les caractéristiques des tendances latinisantes (cf. le rôle stylistique de la diérèse, p. 28 s.) et les principaux traits qui finissent par opposer la langue poétique à la langue courante (tels que la fréquence des formes apocopées et de l'aphérèse, p. 40 ss.). P. 37, l'auteur insiste sur la nette distinction, souvent négligée, entre la synalèphe et l'élision. Afin de déterminer la lecture des vers qui admettraient aussi bien la diérèse que la dialèphe, on recourra avec profit au rythme (p. 22, 34, 64 s.) qui, à côté du syllabisme, constitue un élément essentiel du vers italien, au moins à l'époque moderne (p. 48 ss.). Parmi les différents types de vers, un examen particulièrement détaillé est réservé à l'*endecasillabo*, la forme la plus fréquente et la plus caractéristique de la poésie italienne (p. 54-65) ; comparé à son équivalent français, le décasyllabe, l'*endecasillabo* montre surtout une césure mobile et moins essentielle pour la structure du vers. — Au contraire des débuts poétiques français (assonance), la littérature italienne connaît dès

les premiers monuments (*Ritmo laurenziano*) la rime pleine (p. 79 ss.); en revanche, les poètes italiens font, à partir de la Renaissance, un emploi bien plus étendu des vers blancs (*versi sciolti*, p. 98 ss.), imitant en cela la poésie antique. Les jeux de rime (p. 89-98) caractérisent surtout la plus ancienne phase de la poésie lyrique, où ils reflètent l'exemple des troubadours provençaux. — Les diverses formes de strophes sont présentées selon l'ordre chronologique et les genres littéraires (p. 102 ss.) : d'abord les formes lyriques traditionnelles consacrées par Pétrarque, à savoir la chanson (*canzone*), la sextine, le sonnet, le madrigal et la *ballata*, ensuite les formes non-lyriques de l'ancienne poésie (*serventese*, *terzarima*, *ottavarima*), les formes lyriques populaires (*strambotto*, *villotta*, *villanella*, *stornello*) et finalement les nouvelles formes lyriques depuis la Renaissance. Bien que les définitions soient d'une rare précision, il aurait été avantageux d'illustrer certaines de ces descriptions de structures strophiques par un exemple pratique (nous pensons surtout à la sextine). Au sujet du madrigal et du *strambotto*, cf. aussi A. Einstein, *The Italian Madrigal*, 3 vol., Princeton Univ. Press, 1949 et R. M. Ruggieri, *Protostoria dello strambotto romanzo*, BAR Ser. II 29 (1962), p. 13-85.

Notons, pour finir, quelques détails à préciser ainsi qu'un certain nombre de fautes d'impression. — P. 22 : au lieu de « wastjan > *guastare* » lire plutôt *wastare. — P. 53 : des formes comme *podèsta* reflètent un passage à la première déclinaison (*potesta*, *-ae*) plutôt que de continuer le nominatif classique (cf. G Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, § 344). — P. 54 : « Der Elfsilbler ist auch der älteste belegte Vers (*Iscrizione ferrarese*, 1135) » ; d'après les recherches récentes, cette inscription de Ferrare n'est qu'une falsification datant du XVIIIe siècle (cf. C. Tagliavini, *Le origini delle lingue neolatine*, note 137). — P. 119 : l'origine du mot *madrigale* « war lange umstritten » ; elle l'est toujours (cf. Corominas; *FEW*). — Les références des citations montrent parfois un manque d'unité : les chants de la *Divine Comédie* sont indiqués tantôt en chiffres romains tantôt en chiffres arabes (cf. par exemple p. 16, 64), le *Canzoniere* de Pétrarque tantôt par *Canz.* tantôt par *C.* (cf. par exemple p. 41 s.); les renvois à la chrestomathie de Monaci se rapportent tantôt aux pages (S. alterne avec p.) tantôt aux numéros des textes (N. alterne avec Nr. ou avec le chiffre tout court); *Giacomo* da Lentini (p. 91, 92, 109, 118, 142) alterne avec *Iacopo* (*Jacopo*) da Lentini (p. 70, 111, 112, 118). — A corriger : p. 15 « Bedeutung » (lire « Betonung »), p. 25 : Verbalformen (Verbalendungen), p. 47 : Verschluß (Versschluß), p 60 : « Le donne i cavalier l'arme gli amori (Tasso) » lire (Ariost), p. 82 : *Giacomo* Pugliese (Giacomino), p. 90 : Monaci 77 (lire 76), p. 118 : Canzioniere, p. 122 s. : Monaci Nr. 155 (lire 159), p. 128 : Caligiano (Caligano), p. 135 : Bernarde (Bernardo), p. 142 : altfranzös. *chaçe*.

Arnulf STEFENELLI.

Henry e Renée KAHANE, Lucille BREMNER, *Glossario degli antichi portolani italiani*. Traduzione e note di Manlio Cortelazzo. Quaderni dell' Archivio linguistico Veneto, 4. Florence, Olschki, 1968, 143 pages.

Voilà une intéressante contribution à l'étude du vocabulaire maritime. Six portulans des XIIIe, XIVe et XVe siècles ont été dépouillés. Après une présentation rapide des mots groupés dans un ordre idéologique, l'ouvrage a la forme habituelle des dictionnaires alphabétiques. Intéressant pour la connaissance du vocabulaire maritime de la Méditerranée, ce glossaire l'est aussi pour la connaissance de l'ancien italien.

P. G.

Alonso Zamora VICENTE, *Dialectología española*. Segunda edición muy aumentada. Biblioteca románica hispánica. Editorial Gredos, Madrid, 1967, 587 pages.

La 1re édition de cet excellent traité a paru en 1960 et a été présentée dans notre revue (*RLiR*, XXV, 201). Le texte en a été augmenté et remanié pour tenir compte des études publiées depuis la première édition. Un chapitre nouveau est consacré à l'espagnol des Philippines. La présentation des cartes a été améliorée. La bibliographie a été complétée. Trois index (des étymons, des toponymes, des mots) ont été ajoutés et rendent la consultation plus facile.

P. G.

Nous avons encore reçu :

Dans les *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki* : t. XXXI, Matti RISSANEN, *The uses of one in old and early middle english*, 1967, 325 p. ; t. XXXII, Kari SAJAVAARA, *The middle english translations of Robert Grosseteste's Château d'Amour*, 1967, 434.

Paul M. POSTAL, *Aspects of phonological theory*, Harper & Row, New York, Evanston, and London, XV + 326 p.

Hasifrut, Quarterly for the Study of Literature, vol. I, nº 1, Spring 1968, Tel-Aviv University, XV + 237 p.

Valter TAULI, *Introduction to a theory of language planning*. Studia Philologiae Scandinavicae Upsaliensia, 6. Uppsala, 1968, 227 pages.

Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises, *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*. Tome 3 (H-L), établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. Bruxelles, Palais des Académies, 1968, XIX + 309 pages.

Rafael GINARD BAUÇA, *Cançoner popular de Mallorca*, Volum segon. Mallorca, Moll, 1967, XXIII + 419 pages.

Maestro Antonio da Ferrara (Antonio Beccari), *Rime*. Edizione critica a cura di Laura BELLUCCI. Collezione di opere inedite o rare, publicate della Commissione per i testi di lingua, vol. 129. Bologna, Casa Carducci, 1967, CLXXXVI + 263 pages.